SEMINAIRE de ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

83e ANNEE No. 40 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 29 NOVEMBRE 1935

UNE OPPOSITION SOLIDE À QUÉBEC

La plus forte qu'on ait vue depuis 1897.— M. Taschereau reste premier ministre avec une majorité d'à peine six voix.— Le régime Taschereau fait élire 48 députés lundi, l'Opposition 42.

MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin, respectivement chefs de l'Opposition conservatrice et de l'Action libérale nationale, qui avaient uni leurs forces pour faire la lutte au régime Taschereau, au cours des dernières élections provinciales, ont remporté avec leurs amis une magnifique victoire, lundi. Ils comptent pour eux, à date, 42 députés sur 90, soit la plus forte *opposition que le gouvernement ait eue à Québec depuis 1897*. Deux ministres du gouvernement, MM. Irénée Vautrin et C.-J. Arcand, ont été défaits dans leurs comtés. Les deux chefs de l'Opposition, MM. Duplessis et Gouin, ont été élus, et avec eux, parmi leurs principaux lieutenants, le Dr Philippe Hamel dans Québec-Centre; M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, dans Montmagny; M. Oscar Drouin, dans Québec-Est; M. F. Monk, dans Jacques-Cartier. Trois bons serviteurs de l'A.L.N., ont cependant essuyé une défaite; ce sont MM. Jean Martineau, dans Berthier; Calixte Cormier, dans Montréal-Mercier; Roger Ouimet, dans Verchères. Dans Saint-Hyacinthe, la majorité de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de M. Taschereau, a été réduite par plus de la moitié.

Nous donnons ci-après les noms des élus dans les divers comtés de la province:

JACQUES-CARTIER	F. Monk	(UN)
LAVAL	François-J. Leduc	(UN)
MAISONNEUVE	William Tremblay	(UN)
MONTREAL-DORION	J.-G. Bélanger	(UN)
MONTREAL-LAURIER	Dr Z. Lesage	(UN)
MONTREAL-MERCIER	Dr Anatole Plante	(L)
MONTREAL-STE-ANNE	F.-L. Connors	(L.-Ind.)
MONTREAL-ST-GEORGES	C.-E. Gault	(UN)
MONTREAL-ST-HENRI	W.-E. Lauriault	(UN)
MONTREAL-ST-JACQUES	H.-L. Auger	(UN)
MONTREAL-ST-LAURENT	Joseph Cohen	(L)
MONTREAL-ST-LOUIS	Peter Bercovitch	(L)
MONTREAL-STE-MARIE	C. Rochefort	(UN)
MONTREAL-VERDUN	P.-A. Lafleur	(UN)
WESTMOUNT	C.-A. Smart	(UN)
ABITIBI	Hector Authier	(L)
ARGENTEUIL	Georges Dansereau	(L)
ARTHABASKA	Hon. J.-E. Perrault	(L)
BAGOT	Cyrille Dumaine	(L)
BEAUCE	Vital Cliche	(UN)
BEAUHARNOIS	Delphat Sauvé	(UN)
BELLECHASSE	Robert Taschereau	(L)
BERTHIER	Cléophas Bastien	(L)
BONAVENTURE	P.-E. Côté	(L)
BROME	Hon. R.-F. Stockwell	(L)
CHAMBLY	Alexandre Thurber	(L)
CHAMPLAIN	W.-W. Rousseau	(UN)
CHARLEVOIX-SAGUENAY	Edgar Rochette	(L)
CHATEAUGUAY	Hon. H. Mercier	(L)
CHICOUTIMI	Arthur Larouche	(UN)
COMPTON	J. Sherman	(UN)
DEUX-MONTAGNES	Jean Rochon	(L)
DORCHESTER	J.-D. Bégin	(UN)
DRUMMOND	Dr Arthur Rajotte	(L)
FRONTENAC	P. Tardif	(UN)
GASPE-NORD	J.-T. Côté	(L)
GASPE-SUD	Alexandre Chouinard	(L)
GATINEAU	J.-B. Merleau	(L)
HULL	Alexis Caron	(L)
HUNTINGDON	Martin Fisher	(UN)
IBERVILLE	Lucien Lamoureux	(L)
ILES DE LA MADELEINE	Amédée Caron	(L)
JOLIETTE	Lucien Dugas	(L)
KAMOURASKA	Pierre Gagnon	(L)
LABELLE	Dr J.-I.-A. Paquette	(UN)
LAC ST-JEAN	Dr L. Duguay	(L)
L'ASSOMPTION	Paul Gouin	(UN)
LAVIOLETTE	Romulus Ducharme	(UN)
LEVIS	J.-T. Larochelle	(UN)
L'ISLET	Hon. Adélard Godbout	(L)
LOTBINIERE	Hon. J.-N. Francoeur	(L)
MASKINONGE	L.-J. Thisdel	(L)
MATANE	J.-A. Bergeron	(L)
MATAPEDIA	Jos. Dufour	(L)
MEGANTIC	Tancrède Labbé	(UN)
MISSISQUOI	F.-A. Pouliot	(UN)
MONTCALM	Gaétan Daniel	(L)
MONTMAGNY	J.-E. Grégoire	(UN)
MONTMORENCY	Hon. L.-A. Taschereau	(L)
NAPIERVILLE-LAPRAIRIE	J.-E. Charbonneau	(L)
NICOLET	Alexandre Gaudet	(L)
PAPINEAU	Roméo Lorrain	(UN)
PONTIAC	E.-C. Lawn	(L)
PORTNEUF	Bona Dussault	(UN)
QUEBEC	Frank Byrne	(L)
QUEBEC-CENTRE	Dr P. Hamel	(UN)
QUEBEC-EST	Oscar Drouin	(UN)
QUEBEC-OUEST	Charles Delagrave	(L)
RICHELIEU	J.-C.-A. Turcotte	(L)
RICHMOND	Albert Gaudreau	(UN)
RIMOUSKI	L.-J. Morault	(L)
RIVIERE-DU-LOUP	Léon Casgrain	(L)
ROBERVAL	Antoine Castonguay	(UN)
ROUVILLE	Laurent Barré	(UN)
ST-HYACINTHE	Hon. T.-D. Bouchard	(L)
ST-JEAN	Dr A. Bouthillier	(L)
ST-MAURICE	Dr H. Trudel	(UN)
ST-SAUVEUR	P.-A. Bertrand	(UN)
SHEFFORD	Hector Choquette	(UN)
SHERBROOKE	J. Bourque	(UN)
SOULANGES	J.-V.-A. Farand	(L)
STANSTEAD	Roland Beaudry	(UN)

(suite en dernière page)

LETTRE OUVERTE

A l'Honorable T.-D. Bouchard, Ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie.

Me Lorenzo Dutil, avocat de Montréal, auteur d'un ouvrage sur *Le Régime de l'électricité dans la province de Québec*, nous a adressé pour publication la lettre ouverte suivante:

Montréal, 19 novembre 1935.

A l'Honorable T.-D. Bouchard,
Ministre des Affaires Municipales,
du Commerce et de l'Industrie,
Saint-Hyacinthe, Québec

Monsieur le Ministre,

Parmi les journaux libéraux, je ne regarde que le *Canada*. Comme ce journal a ignoré votre discours de vendredi soir, 15 courant, comme il avait ignoré le livre que j'ai écrit sur le *Régime de l'Electricité*, ce n'est qu'hier que j'ai pris connaissance des remarques que vous avez faites au sujet de ce travail. Je me suis donc procuré le *Soleil* de Québec, et la *Presse* de Montréal, qui tous deux donnent les résumés de certaines de vos affirmations.

La première chose que je remarque, c'est que vous avez tenté de ravaler au rang de la basse politique une étude sérieuse que j'ai faite du régime électrique québecois. La meilleure réponse que je puisse apporter à cette affirmation n'est-elle pas le fait que les adversaires du gouvernement n'ont pas une seule fois dans leur campagne fait mention de mon livre?

Je ne puis que vous remercier d'avoir attiré l'attention du public radiophile sur mon travail. Comme je ne dispose pas des moyens qui me permettent de vous répondre par la même voie, je vous adresse la présente lettre ouverte par les principaux journaux de la province.

Pour vous donner une preuve de ma bonne foi et de ma sincérité, je m'engage à confesseur par la voie de tous les journaux qui publieront la présente lettre, toute erreur de fait que vous découvrirez dans mon ouvrage, que vous m'indiquerez et dont vous me fournirez la preuve.

En attendant, je crois devoir rectifier certaines de vos déclarations de vendredi soir.

Quoique vous en disiez, il y a dans la province de Québec 8,462,903 forces hydrauliques disponibles douze mois par année. C'est le chiffre fourni par la documentation officielle que m'ont remis les propres employés de la Commission des Eaux Courantes de Québec et qui est le fruit de quinze ans de travail fait par le Service Hydraulique fédéral, par la Commission des Eaux Courantes de Québec et par le Service Hydraulique de Québec. J'ai d'ailleurs indiqué dans mon livre, à la page 165, mes sources de renseignements. Si vous prétendez que ces chiffres sont faux, ce n'est pas à moi que vous devez vous en prendre, mais aux officiers des gouvernements fédéral et provincial. Je ne dirai pas comme vous "tout le monde excepté monsieur Bouchard", mais je dirai tous ceux qui connaissent quelque chose concernant le service que le public est en droit d'attendre de nos pouvoirs d'eau savent que pour le service public nos pouvoirs d'eau ne peuvent être considérés qu'au point de vue de leur potentialité douze mois par année. Ce chiffre de 8,462,903 forces hydrauliques de la province de Québec est donc authentique.

Vous admettrez, au moins dans votre for intérieur, qu'il ne peut être question d'aller chercher de l'électricité sur les tributaires de la Baie James, de la Baie d'Hudson, de la Baie Ungava et sur la côte Nord à l'est du Saguenay. Il y a là 2,348,899 forces hydrauliques qui sont donc inaccessibles. Il ne reste donc que 6,114,004 forces hydrauliques pour le service public. Mais pourquoi ne soustrayez-vous pas ce nombre des 10,000,000 de forces hydrauliques que vous affirmez exister dans la province?

Sur ce nombre, vous n'ignorez pas qu'il y en a 2,060,000 sur le fleuve Saint-Laurent dont la nature s'est chargée de régulariser le débit et dont la potentialité ne peut être accrue. Le St-Maurice et le Saguenay ont été régularisés et leur potentialité est donc définitivement établie. Les pouvoirs d'eau accessibles dont la potentialité peut être augmentée par la régularisation du débit sont de minime importance. Il est donc évident que ce chiffre de 6,114,004 ne peut être augmenté d'une proportion importante.

Quoique vous disiez que les statistiques vous ont fourni le chiffre de 3,500,000 chevaux-vapeur aménagés, c'est 3,703,320 chevaux-vapeur qu'affirme le Canada Year Book 1934-35 que je cite à la page 173 de mon livre. Or le Canada Year Book, 1934-35 ne tient compte que des chevaux-vapeur actuellement utilisés et non pas de ceux qui sont en voie d'aménagement ou aménagés partiellement. Ces chevaux-vapeur partiellement aménagés s'élèvent à au moins 800,000, ce qui donne le total de 4,493,203 chevaux-vapeur actuellement aménagés ou en voie d'aménagement.

L'article 80 de la Loi des Eaux Courantes de Québec soustrait à l'expropriation toute chute ou rapide détachés du domaine public par concession ou bail qui sont mis en exploitation OU SONT EN COURS DE DEVELOPPEMENT. Est-ce intentionnellement que vous ignorez les forces hydrauliques en cours de développement, mais non encore complètement aménagées?

Si l'on soustrait de 6,114,004 les 4,493,320 ci-dessus mentionnées, il ne reste que 1,620,801 forces hydrauliques accessibles et non aménagées partiellement ou totalement.

Je n'ai pas dit que la Commission des Eaux Courantes n'avait pas le droit d'aménager ces dernières forces hydrauliques, j'ai dit que les municipalités n'avaient pas le droit de s'en emparer et cela est écrit en toutes lettres à l'article numéros 2 et 3 de la Loi de Municipalisation qui soustrait à la prise de possession par les municipalités toutes les chutes situées sur les fleuves, rivières et lacs navigables. On nous enseigne à la petite école avec les premières leçons de géographie que le fleuve St-Laurent est navigable. Or, il y a actuellement sur le fleuve St-Laurent au plus 954,632 forces hydrauliques non aménagées ou en voie d'aménagement, ce qui laisse à la disposition des municipalités de la province 666,169 forces hydrauliques disponibles et accessibles. Ce dernier chiffre comprend tous les petits pouvoirs d'eau de la province appartenant à des particuliers et non utilisables.

Si vous avez lu attentivement ce que je viens de dire, vous admettrez que ce n'est pas gênant d'affirmer ce que j'avance.

Quant aux multiplications hypothétiques que vous faites pour en arriver à 17,000,000 de chevaux-vapeur, à part de constituer des rêves d'enfant ou des châteaux en Espagne, elles ont le désavantage de contredire les chiffres officiels que je viens de citer et les propres déclarations des compagnies faisant partie du Trust, tel qu'on peut le constater au Financial Post Survey of Corporate Securities de 1934 que j'ai cité abondamment et qui fait plus que corroborer les chiffres officiels.

Je réaffirme que seules les forces hydrauliques actuellement non exploités sur le fleuve St-Laurent seraient suffisantes à l'alimentation de la cité de Montréal. Comme je viens de le dire il en reste 954,632 et la Montreal Light Heat & Power Consolidated utilise environ 750,000 chevaux-vapeur. En passant, voudrez-vous m'expliquer comment il se fait que pour la cité de St-Hyacinthe, vous avez dû construire un pouvoir à l'huile, quoique cette cité soit située à proximité de pouvoirs d'eau considérables?

Un autre point. J'ai affirmé à la page 180 de mon livre que la Commission des Eaux Courantes n'a aucun pouvoir et cela est bel et bien écrit dans la nouvelle loi qui déclare qu'elle ne peut rien faire sans le consentement ou sans l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil. Je vous invite à le nier.

J'ai affirmé à la page 181 que les municipalités ont besoin du consentement de leurs contribuables, de ceux de la Commission de l'Electricité, de la Commission Municipale de Québec et de la Commission des Services Publics. Voici où vous pourrez vérifier ces affirmations dans les lois concernant l'électricité dans la province: Consentement des contribuables, article 5 de la Loi de la Municipalisation; Consentement de la Commision de l'électricité, article 7 de la Loi de la Commission de l'Electricité, alinéa 2 du numéro trois. Cela pour l'approbation des plans.

Je n'ai jamais dit que le règlement devait être approuvé par la Commission de l'électricité, mais j'ai dit que pour l'exécution des pouvoirs conférés par ce règlement, l'approbation des plans par la Commission est nécessaire. Concernant la Commission Municipale de Québec, cela a rapport au pouvoir d'emprunt qui sera nécessaire pour l'exécution des travaux. Concernant la Commission des Services Publics c'est pour l'installation des lignes de transmission et de distribution dans

(suite en dernière page)

LA MAJORITE DE M. BOUCHARD DE MOITIE REDUITE

Dans la ville de Saint-Hyacinthe.— Comparaison avec les chiffres de 1931, dans chaque quartier.— Les chiffres établissent que M. Bouchard est en baisse dans toute la ville de Saint-Hyacinthe.

A LA PROVIDENCE

D'après les chiffres obtenus hier de l'officier-rapporteur du comté de Saint-Hyacinthe, la majorité de l'hon. T.-D. Bouchard, député ministériel à l'Assemblée législative et ministre dans le cabinet Taschereau, aux élections de lundi, 25 novembre, est de 463 voix. Elle était en 1931 de 931, soit donc une baisse de 468. En d'autres termes, la majorité de 1931 a été nettement réduite de moitié. Dans la ville de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard n'a eu qu'une majorité de 85 voix, comparativement à 498 en 1931. Nous donnons ci-après les majorités dans les cinq quartiers de la ville pour 1931 et 1935: quartier 1, 130 de majorité pour Bouchard en 1931, 8 de majorité pour Auclair en 1935; quartier 2, 57 de majorité pour Bouchard en 1931, 3 de majorité pour Auclair en 1935; quartier 3, 116 de majorité pour Bouchard en 1931, 44 de majorité pour Bouchard en 1935; quartier 4, 63 de majorité pour Bouchard en 1931, 27 de majorité pour Auclair en 1935; quartier 5, 134 de majorité pour Bouchard en 1931, 75 de majorité pour Bouchard en 1935. Le village de La Providence, voisin de Saint-Hyacinthe, qui avait donné à M. Bouchard une majorité de 12 en 1931, a donné cette année une majorité de 81 à M. Auclair. La paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu, qui avait donné en 1931 une majorité de 132 à M. Horace Saint-Germain, alors adversaire de M. Bouchard, n'a donné cette année qu'une majorité de 97 à M. Auclair.

———:-o-:———

ASS. OUVRIERE IND.

Dimanche après-midi, à 2 hres, à l'ancien garage Tétrault, rue Héloise, assemblée générale des directeurs et membres de l'Association Ouvrière Indépendante. Tous doivent se faire un devoir d'y assister. Des questions importantes seront étudiées.

La majorité de l'hon. T.-D. Bouchard fut de 463 voix dans tout le comté

Sa majorité dans Saint-Hyacinthe ne fut que de 85 voix, comparativement à 498, en 1931.— M. Auclair a une majorité de 81 voix à La Providence.— Majorité de 97 voix pour M. Auclair, dans Saint-Denis.

LES CHOSES NE SONT PLUS CE QU'ELLES ETAIENT

Aux élections provinciales de lundi, 25 novembre, l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre dans le cabinet Taschereau, a été réélu par une majorité de 463 voix. Nous donnons plus loin le relevé du vote enregistré, dans les divers bureaux de votation de la ville et des paroisses rurales. D'après les chiffres qui nous ont été communiqués, la majorité de M. Bouchard à Saint-Hyacinthe fut de 85 voix seulement. A La Providence, la majorité de M. Auclair fut de 81 voix.

Ci-après le détail pour chaque bureau:

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

		Auclair	Bouchard
Bureau provisoire			4
Bureau de votation			
Quartier 1	No. 1	83	69
	1 A	58	74
	2	55	70
	2 A	51	65
	3	73	58
	3 A	67	43
Quartier 2	4	96	86
	5	83	109
	6	116	97
Quartier 3	7	81	80
	8	46	73
	9	57	75
Quartier 4	10	95	110
	11	71	46
	11 A	70	41
	12	103	115
Quartier 5	13	58	56
	13 A	38	43
	14	65	85
	14 A	59	74
	15	70	83
	15 A	50	74
16—S.-Hyacinthe-le-Confesseur-Nord		49	43
17—S.-Hyacinthe-le-Confesseur-Sud		36	63
18—Notre-Dame-S.-Hyacinthe Sud		39	93
19—Notre-Dame-S.-Hyacinthe Nord		6	30
20—La Providence		117	59
20 A	"	81	58
21—Saint-Thomas		81	132
22—Saint-Damase		50	93
23—	"	63	98
24—Ste-Madeleine		40	94
25—Ste-Madeleine		52	63
26—Saint-Charles		29	29
27—	" "	57	63
28—La Présentation		53	97
29—	"	36	71
30—Saint-Denis		58	41
30 A	"	58	36
31—	"	33	33
32—	"	85	24
33—	"	30	33
34—Saint-Jude		92	106
35—	"	22	65
36—Saint-Bernard		51	92
37—Saint-Barnabé		20	25
38—	"	50	107
39—Village Saint-Joseph		85	103
Totaux		2925	3388

Majorité Bouchard: 463

M. Octave Auclair remercie ses électeurs

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux des citoyens du comté de Saint-Hyacinthe, ville et paroisses rurales, qui ont appuyé ma candidature aux élections provinciales de lundi dernier, et ont donné leur vote en ma faveur.

Le sort a voulu que le candidat de l'*Action libérale nationale* n'aie pas été élu dans le comté de Saint-Hyacinthe, mais la majorité de l'hon. T.-D. Bouchard a été réduite d'une bonne moitié, comparativement à celle de 1931. Nous pouvons aussi croire que M. Bouchard aurait essuyé une défaite, si les listes, préparées par ses amis, avaient été dressées au complet. La majorité de M. Bouchard n'est que de 463 voix cette année, et tout semble indiquer que quelque 850 noms furent omis des listes électorales. Inutile de faire de plus longs commentaires.

(suite en dernière page)

Gains de 45 millions dans les dépôts à la Banque de Montréal

L'actif total est plus élevé à $792,772,872.— L'actif liquide à $533,374,811 est égal à 74.48 pour cent du total du passif vis-à-vis le public.

Les dépôts sont maintenant à $696,944,866

On a un nouvel exemple de la confiance que le public en général accorde à la Banque de Montréal par le rapport annuel qui vient d'être publié. Ce rapport couvre l'exercice terminé le 31 octobre. On y voit que les dépôts sont à $676,944,866 contre $630,218,835 à la même date l'an dernier, soit une augmentation de $46,000,000. Cette augmentation et la plus-value de $43,800,000 à la colonne des valeurs gouvernementales et autres en portefeuille constituent les principales caractéristiques du rapport.

L'actif liquide a augmenté à $533,374,811 et est l'équivalent de 74.48% du passif au public. Les espèces dans les voûtes et l'argent en dépôt à la Banque du Canada se totalisent à $82,711,633 ou l'équivalent de 11.55% du passif au public.

Les titres du gouvernement et autres obligations et débentures dans le portefeuille de la banque se totalisent à $361,769,848 contre $317,936,912 il y a un an, soit une augmentation de plus de $43,000,000. Comme ce fut toujours la politique de la banque, la majeure partie de ces titres est de tout repos et à courte échéance.

Les fonds liquides sont représentés par l'argent en mains et le dépôt à la Banque du Canada qui se totalisent à $82,711,635; les billets et les chèques sur d'autres banques à $27,614,596 et l'argent en dépôt aux autres banques à $37,764,631.

Les prêts à vus en dehors du Canada s'établissent à $18,835,238, diminution de $32,133,844. Cette diminution peut être attribuée au taux excessivement bas du loyer de l'argent qui a prévalu un peu partout. Les prêts à vue au Canada ont fléchi à $4,435,736 contre $8,399,657 qu'ils étaient.

Moins de prêts courants

Bien qu'il y ait eu des améliorations un peu partout dans les affaires, les prêts courants ne font voir aucune tendance vers l'augmentation, avec ce résultat que les prêts aux manufacturiers aux fermiers et aux marchands s'établissent maintenant à $234,477,041 qu'ils étaient. Cela semble indiquer que plusieurs clients ont été en mesure de se financer à même leurs propres ressources.

A la colonne des dépôts on note une augmentation. Les dépôts se totalisent maintenant à $676,944,866 contre $630,218,835 il y a un an.

Une des caractéristiques du rapport c'est à l'actif où on voit qu'il atteint $792,772,872 contre un passif au public de $716,107,779, ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif de $76,665,093.

Compte des profits et pertes

Au compte des profits et pertes on voit que les recettes ont fléchi un peu. On y voit aussi que les taxes fédérales et provinciales dépassent $1,000,000.

Le profit pour l'année a été de $4,007,302 contre $4,105,024. Une somme de $1,002,089 a été payée aux gouvernements fédéral et provinciaux ce qui laisse une somme de $3,005,212 à répartir. Une somme de $2,880,000 a servi à payer les dividendes aux actionnaires ce qui laisse un montant de $125,212 à reporter. Les profits nets de $3,005,212 sont égaux à 3.92 pour cent du capital, du surplus et des profits non divisés. Compte tenu des taxes et des dividendes, le solde reporté augmente la balance au compte des profits et pertes à $1,935,033.

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Novembre, 14.— Marie-Annette-Lise, fille de Léon Plourde et d'Irène Théberge. Par. et mar. Louis Philippe Latulippe et Germaine Maillot.

Novembre, 17.— Clément-Denis-Jacques, fils d'Eugène Allaire et de Diane Lemaire. Par. et mar. Claude Allaire et Blanche Ada Lemaire.

Novembre, 17.— Joseph-André-Claude, fils de Georges Péloquin et de Germaine Lorange. Par. et mar. Lorenzo Chagnon et Bernadette Péloquin.

Novembre, 17.— Joseph-Maurice-William-Gilles, fils de Jules Morin et d'Yvonne St-Jean. Par. et mar. William Morin et Aline Lescault.

Mariage:

Novembre, 16.— Entre Emile Viens et Lucie-Aimée Gaumond.

PAROISSE NOTRE-DAME

Sépultures:

Novembre, 15.— Aurélie St-Germain, 83 ans, épouse de feu Louis Chaput.

Novembre, 15.— Zélia Gagnon, 81 ans, épouse de feu Thomas Rouleau.

Novembre, 20.— Alexandre Tanguay, 69 ans, époux d'Alexina Côté.

———:-o-:———

Un teint tout différent

M. Felix Fedorowicz de Ridgway, Pa., écrit: "Voilà des années que j'emploie le Novoro du Dr Pierre et il m'a toujours été très utile. J'avais des boutons sur la figure et les bras qui me causaient de terribles démangeaisons. Après trois jours de souffrance je me mis à faire usage de Novoro du Dr Pierre et les boutons disparurent." Le Novoro du Dr Pierre stimule la digestion, augmente le flux urinaire, élimine les impuretés du système et procure ainsi un sérieux nettoyage au corps. On peut seulement l'obtenir chez des agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

———:-o-:———

Une intéressante étude sur la longévité

Le biologue russe Prof. Lazareff bien connu pour ses études sur les ultracentenaires du Caucase, affirme que les hommes peuvent atteindre parfois l'âge de 180 ans. Il a établi la courbe de la sensibilité des centres nerveux du cerveau. Partant de zéro, chez les nouveaux nés, elle monte graduellement jusqu'à 20 ans, pour redescendre ensuite lentement à zéro, lorsqu'on atteint 180 ans; aussi suivant les expériences de laboratoire du prof. Lazareff l'organisme humain commandé par les centres nerveux, est fait de telle façon qu'il faut 180 ans pour qu'il en soit usé. Par conséquent, du moins en théorie, l'homme pourrait vivre jusqu'à cet âge. Malheureusement en pratique la vie s'use bien plus vite.

Vient de paraître

Les Jésuites et l'humanisme chrétien, par Mgr Camille Roy.

Les humanités classiques sont toujours à l'ordre du jour. On disserte sur leur valeur et leur influence, on étudie leur rôle dans la formation de l'élite contemporaine.

Les éducateurs chrétiens, et en particulier les Jésuites, ont su s'en servir, mais après les avoir pour ainsi dire christianisées. Ils ont voulu associer à ces fortes disciplines les lumières de la foi afin qu'elles contribuassent à former tout l'homme, l'homme complet.

Cette thèse, l'éminent recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, l'a magistralement développée dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du nouveau collège des Jésuites de Québec. Il a montré l'oeuvre accomplie par la Compagnie de Jésus dans l'éducation en Europe d'abord puis au Canada. C'est un bel hommage rendu aux pionniers de l'éducation dans ce pays, puis à ceux qui ont marché vaillamment sur leurs traces, en particulier les prêtres du Séminaire de Québec.

L'Oeuvre des Tracts vient de publier ce discours en une élégante plaquette ornée d'une belle gravure du nouveau collège de Québec. Elle se vend 10 sous l'exemplaire à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux Montréal.

* * *

Bolchevisme et catholicisme — Editions de l'Ecole Sociale Populaire, 28 pages, grand in-8, 5 sous l'exemplaire.

Cette plaquette abondamment illustrée contient cinq études: "Le bolchevisme", par l'abbé Aimé Boileau; "Les fruits du bolchevisme", par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.; "Les ouvriers en Russie", par le R.P. de Léry, S.J., "L'Eglise et les travailleurs", puis "L'oeuvre des Congrégations religieuses", par le R. P. Archambault, S.J.

Un premier tirage de 10,000 exemplaires a été vite épuisé. Pour répondre à de nombreuses sollicitations, les éditeurs, ont publié une nouvelle édition de 10,000. Elle devrait s'écouler rapidement car peu de publications offrent en si peu de pages autant de substance. On y voit en un saisissant contraste les idées et les oeuvres du bolchevisme, d'une part, et, de l'autre, les idées et les oeuvres du catholicisme. De nombreuses gravures illustrent le texte. Cette plaquette, ornée d'une belle couverture en couleurs, est à la portée de toutes les bourses: 5 sous l'exemplaire, 40 sous la douzaine, $3.00 le cent, $20. le mille, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

* * *

Le régime de l'électricité dans la Province de Québec, par Lorenzo Dutil, avocat.

L'ère des grandes luttes politiques semblait close dans la province de Québec. Nous paraissions maîtres du terrain. Mais, hélas! les constatations qu'il nous est quotidiennement donné de faire dans les domaines social et économique, prouvent trop clairement notre faiblesse à défendre le territoire conquis contre les invasions pacifiques. La lutte se poursuit, sans pittoresque, sans éloquence, sans de trop fortes secousses.

Nous en avons perdu la première manche. Et le témoignage qu'apporte, après tant d'autres, le volume de M. Lorenzo Dutil, "Le Régime de l'Electricité dans la province de Québec" (Trust ou Municipalisation) est décisif.

L'auteur a consacré son étude à l'examen sévère des chartes de la Shawinigan Water & Power et de la Montreal Light Heat & Power, ainsi que de nos lois de municipalisation, de la Commission de l'Electricité et de la Commission des Eaux Courantes. C'est là un travail qui lui mérite, disons-le sans parti-pris, la reconnaissance de ses concitoyens. L'amas des lois qui définissent le statut de l'électricité dans notre province était suffisamment inchevêtré pour tromper un oeil moins perspicace.

L'opinion s'est généralement accrédité que les récentes lois de l'électricité régnaient sur les privilèges des Trusts. Cette assertion ne résiste pas plus que les autres à la critique de M. Dutil qui démontre clairement que les concessions distribuées sont aussitôt reprises d'un autre côté.

On aurait pu craindre qu'une pareille étude ne soit déparée par les soucis de partisannerie, les attaques personnelles. M. Dutil a su éviter ces embûches et traiter son sujet avec une rare objectivité. Son chapitre de conclusion est rédigé, comme l'a dit heureusement M. L'Heureux (L'Action Catholique, 31 octobre 1935), "avec la précision du juriste et du comptable avec la hauteur de vues de l'économiste et la fierté du citoyen libre."

Il serait inutile d'épiloguer longuement sur l'apportunité d'un tel livre. Nos forces hydrauliques sont les plus importantes, et de beaucoup, de nos ressources naturelles. Il était temps qu'une critique sérieuse fut faite du régime qui nous en enlevait le contrôle et le bénéfice. "Le Régime de l'Electricité", écrit honnêtement, sans passion, sans préjudices, mais sans faiblesse, est de nature à faire réfléchir tous ceux que ces questions ne laissent pas indifférents, et à déterminer dans le public un mouvement gros de conséquences.

On peut se procurer "Le Régime de l'Electricité dans la province de Québec", par Lorenzo Dutil, aux Editions Nouvelles Case Postale 122, Station "B" Montréal, Lancaster 8511, et dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00 l'unité.

———:-o-:———

La propagande communiste en Tchécoslovaquie

Comme résultat de la politique extérieure et intérieure adoptée par M. Benes, la Tchécoslovaquie traverse actuellement une crise extrêmement grave. Les minorités allemandes slovaques et russes montrent de plus en plus leur mécontentement tandis que le rapprochement avec les Soviets favorise la propagande bolchéviste dissolvante et le renforcement du parti communiste, qui est déjà un des plus forts partis du pays La crise économique aidant, la section tchécoslovaque du Komintern s'apprête à une offensive de grand style. M. Benes a eu beau faire force courbettes devant Staline en URSS, c'est le chef du parti communiste tchèque qu'on soutient dans son oeuvre destructrice. L'organe du Komintern précise la situation en ces termes:

"Une période de grave crise politique de tout le régime mûrit, période durant laquelle le problème d'un véritable gouvernement de gauche se posera d'une façon aigue. Les masses du prolétariat socialiste comprennent cette perspective de Dimitrov. De plus en plus ouvertement elles se détournent de la politique de collaboration avec la bourgeoisie réactionnaire. Le P.C. Tch. fera tout pour aider les masses, dans l'esprit de Dimitrov, à s'engager dans la voie du front populaire."

LES TROUBLES RÉNAUX

auront pour conséquence des maux de tête, maux de dos, interruptions de sommeil, sensations d'indolence durant le jour. Dès qu'apparaît l'un de ces symptômes, prenez les Gin Pills pour obtenir un soulagement prompt et sûr. Vous vous sentirez mieux, aurez meilleure apparence et votre sommeil sera plus profond.



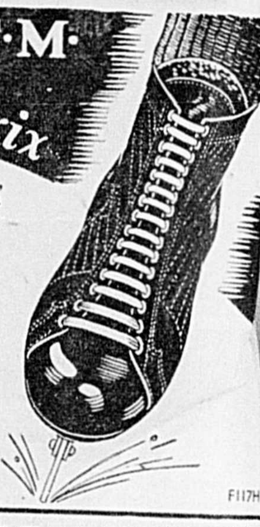
Rappelez-vous le nom

GIN PILLS

POUR LES REINS

Qualité C·C·M· à nouveaux bas prix

Le mot "qualité", lorsqu'il s'agit de C.C.M., ne s'applique pas seulement aux aciers à patins et cuirs supérieurs employés. Il sert aussi à désigner le dessin, la vitesse, la robustesse, le fini et la "performance éprouvée" des équipements C.C.M. C'est là la super-qualité que vous offre C.C.M. à de nouveaux bas prix. Cette année, plus que jamais, vous devez acheter des Patins et Chaussures C.C.M.



EQUIPEMENTS DE PATINS ET CHAUSSURES *de qualité* **C·C·M·**

à partir de $3.25

F117H

ARSENE ST-AMAND

AGENT

Coins des rues Cascades et Ste-Marie - Tél. 155

OUVERT TOUS LES SOIRS

EQUIPEMENT DE PATINS A LOUER

Vous pouvez acheter $5,000

d'assurance-vie

au moyen de petites économies journalières

Vingt-cinq cents par jour . . . à l'âge de 27 ans
Cinquante cents par jour . . . à l'âge de 45 ans

Entre les Ages, 26 à 49 cents

MOINS SI PLUS JEUNE, PLUS SI PLUS AGE

Ces chiffres se basent sur le maximum de prime annuelle. *Vous payez 15 pour cent de moins pour les trois premières années.* Ensuite votre débours réel est le maximum moins les dividendes crédités.

LA POLICE CONTIENT TOUTES LES DISPOSITIONS REGULIERES — DE BONNES VALEURS-ESPECES SI VOUS ETES EN VIE.

COÛT MODIQUE

DU COMMENCEMENT À LA FIN

OBTENEZ LES CHIFFRES ET UNE BROCHURE DESCRIPTIVE DE L'AGENT LOCAL, DE LA SUCCURSALE OU DU SIEGE SOCIAL.



The Prudential

Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD, Président — Siège Social, NEWARK, NEW-JERSEY

Succursales dans toutes les principales villes du Canada.



Les voici de Nouveau!

Oui! . . . les "connaisseurs" parmi ceux qui roulent leurs cigarettes eux-mêmes sont revenus à l'Ogden. Pourquoi ne pas faire comme eux et fumer le meilleur tabac quand il coûte si peu cher!

Ne vous privez pas de la douce satisfaction que seul l'Ogden peut vous donner . . . et roulez-le dans du papier "Chantecler" ou "Vogue", la meilleure combinaison connue.

Nous acceptons maintenant, comme série complète 52 "Mains de Poker" de *numeros assortis*.

TABAC À CIGARETTES

OGDEN'S "FINE CUT"

Votre Pipe Connaît le Tabac à Fumer Ogden

Les marchands qui désirent offrir des bas de Noël à leur clientèle sont priés de s'adresser le plus tôt possible à M. DONAT PROVENCAL, A LA PHARMACIE COLLETTE DE 6 A 8 HRES DU SOIR

Tous renseignements fournis gratuitement sur demande. :-: Satisfaction garantie ou argent remis.

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS

LA PROVINCE HOSTILE A M. TASCHEREAU

A l'heure où nous sommes, l'hon. L.-A. Taschereau reste premier ministre de la province de Québec. Mais il n'a aucune raison d'en être fier. En dépit de sa majorité, plus que faible, la province entière lui a manifesté son hostilité. Deux de ses ministres ont été battus, et deux autres, l'hon. T.-D. Bouchard et A. David, ont rasé la défaite de près. Les gains de l'Opposition, représentée par les forces coalisées du parti conservateur et de l'*Action libérale nationale*, sous la direction de MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin, ont été formidablse. Il était évident, depuis le premier jour de la campagne électorale, que le sentiment populaire était contre M. Taschereau et son gouvernement. Les résultats de l'élection de lundi le prouvent de façon surabondante. Malgré la machine électorale du parti Taschereau, malgré la corruption et la fraude, malgré la défranchisation de nombreux citoyens, le bulletin sans talon, la supposition de personnes, la séquestration d'électeurs douteux, l'intimidation, malgré aussi les activités ténébreuses de la police provinciale, les forces unionistes ont pris dans la province 42 comtés sur 90. C'est la première fois, depuis 1897, que le gouvernement se trouve à Québec en face d'une véritable opposition.

FAIBLE MAJORITE

M. Taschereau continuera de régner à Québec, mais comment? Il n'aura à l'Assemblée législative qu'une majorité de six voix, y comprise celle du président de la Chambre. Encore cette majorité n'est-elle pas des plus solides. Pour l'instant, M. Taschereau compte pour lui un libéral indépendant, qui peut passer à l'adversaire. Bien plus, le décompte réserve probablement des surprises, comme, par exemple, dans le comté de Deux-Montagnes, où la majorité du député libéral n'est que de quelques voix. Les chefs du Parti national ont aussi annoncé, dès lundi soir, qu'ils contesteraient l'élection dans trois comtés de l'île de Montréal, ceux de Montréal-Mercier, Montréal-Saint-Louis et Montréal-Saint-Laurent. Il y a encore la possibilité que quelques députés libéraux se joignent à ceux de l'Action libérale nationale. Somme toute, l'élection de lundi implique une écrasante défaite pour le régime Taschereau. Le règne néfaste de la finance et de l'oligarchie semble fini chez nous. Et si nous avons de nouvelles élections dans deux ou six mois, éventualité probable, les forces oppositionnistes se trouveront plus fortes encore qu'elles ne le sont. Leur audace a donné confiance, et leur succès entraînera de nouvelles adhésions.

DANS SAINT-HYACINTHE

Dans le comté de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard a été réélu. Il le doit à la population rurale, qu'il a plus que flattée à la dernière minute, notamment par la distribution de chèques du gouvernement, pour octrois ou sommes dues, dans les derniers jours de la campagne. Dans la ville, il n'a eu qu'une maigre majorité de 85 voix, comparativement à 498 en 1931. Dans son château-fort du quartier 1, le candidat de l'Action libérale nationale, M. Auclair, a pris une majorité de 8 voix. Majorité également pour M. Auclair, dans les quartiers 2 et 4, les seuls quartiers 3 et 5 donnant une majorité à M. Bouchard. En regard, le village de La Providence a donné à M. Auclair une majorité de 81 voix, qui annulait presque la majorité de M. Bouchard dans Saint-Hyacinthe. Le tout indiquant clairement que c'est la campagne, et la campagne seule, qui a élu M. Bouchard. Dans Saint-Hyacinthe même, sa popularité est chose du passé. Et si les listes avaient été dressées comme il se devait, M. Bouchard aurait probablement été défait dans le comté. Car il semble établi que quelque 850 noms ont été omis sur les listes, et il n'en fallait pas tant pour réduire à néant une majorité de moins de 500 voix. En résumé, tenant compte de listes incomplètes, et du fait qu'il y avait dans le comté près de 1000 électeurs de plus qu'en 1931, M. Bouchard n'a eu en tout qu'une majorité de 463 voix, comparativement à 931, en 1931. C'est dire que M. Bouchard ne compte plus guère chez nous, comme homme public, et qu'il ne serait pas malhabile de sa part de songer à une retraite prochaine.

MANIPULATION DES LISTES

Au lendemain des élections provinciales, jetons un coup d'oeil sur ce qui s'est passé chez nous, dans le comté de Saint-Hyacinthe. M. Bouchard est élu encore une fois, mais sa majorité de 1931 a été coupée par la moitié. La lutte qu'on lui a faite a été dure, à tel point qu'il a failli rester sur le carreau. N'eut été une manipulation élégante des listes, qui a défranchisé quelque 850 électeurs, dont tous les jeunes gens qui avaient en horreur le régime Taschereau et la dictature de fait de M. Bouchard, notre comté donnait un député de plus à l'Action libérale nationale. C'en était fait de l'autocratie de notre maire-député-ministre. Quand nous disons que les listes ont été mal préparées, nous savons ce que nous disons. Des centaines de noms, dans la seule ville de Saint-Hyacinthe, ont été omis ou biffés. Toute la journée de lundi, de nombreux citoyens, des vieux et des jeunes, dont la plupart étaient nés et avaient toujours vécu à Saint-Hyacinthe, ont défilé au comité central de M. Auclair, pour se plaindre de s'être vu refuser l'entrée des bureaux de votation. Chez nous comme ailleurs, on a vu nombre de membres du clergé défranchisés. Au séminaire, six professeurs ont été privés de leur droit de vote. Chez les Frères Maristes, tous les sujets de la maison locale. A l'Académie Girouard, tous les religieux du personnel enseignant. A l'Académie Saint-Dominique, tous les professeurs; on avait même eu la précaution, pour cette institution, de garder sur les listes les noms de deux religieux décédés, les seuls qui trouvèrent grâce devant la machine électorale. Au Collège Sacré-Coeur, plusieurs frères défranchisés. Si M. Bouchard est content de ces manières de faire, il n'est pas difficile.

LES OUVRIERS ONT BIEN TENU

Les ouvriers de Saint-Hyacinthe se sont bien comportés. Ils s'étaient promis, dès le début de la campagne, de s'unir une fois pour toutes contre M. Bouchard, de tenir contre lui malgré les flatteries, malgré les menaces ou tentatives d'intimidation. Ils n'ont pas manqué à leur parole. La presque totalité des ouvriers, dans notre ville, a voté en bloc contre M. Bouchard, ainsi qu'en ont témoigné les résultats dans les bureaux de votation. Il est particulièrement à noter que les quartiers 1 et 2, le quartier 1 surtout, où M. Bouchard prenait habituellement une énorme majorité, ont donné cette fois des majorités à M. Auclair. Les ouvriers, évidemment, se sont souvenu de la lutte sur le contrat collectif, de la distribution des secours directs, de la pierre cassée au marteau, pour un prix ridiculement bas, dans le quartier 1. La situation s'est maintenue telle, pendant toute la durée de la campagne, que M. Bouchard ne s'est pas aventuré à parler une seule fois dans le quartier 1, dans ce qu'il appelle son cher Marché à Foin, le quartier où il se vantait jadis d'avoir grandi, et qu'il a délaissé depuis si longtemps. Les ouvriers avaient promis leur appui à M. Auclair et ils ont tenu parole, jusqu'à la dernière minute. Ils méritent des félicitations.

A LA CAMPAGNE

C'est la campagne qui a assuré une majorité à M. Bouchard, et par le fait même son mandat de député. Comment cela s'explique-t-il? A première vue, les cultivateurs avaient toutes les raisons de voter contre M. Bouchard. Cet homme les a toujours négligés, à tel point qu'un de ses orateurs, parlant à Saint-Bernard, a avoué qu'il, (M. Bouchard), n'avait pas travaillé pour eux comme il aurait dû, comme il aurait pu, parce qu'il n'avait pas eu le temps, qu'il avait été trop pris par de nombreux problèmes, dont ceux de l'électricité. Cette déclaration n'était pas de nature à attirer des sympathies à M. Bouchard. Si l'on y ajoute le fait que M. Bouchard a toujours trouvé le temps nécessaire pour assurer à l'*Imprimerie Yamaska* des contrats abondants, alors que les octrois agricoles obtenus par lui, du gouvernement, étaient on ne peut plus minimes, les cultivateurs eussent été justifiés de prendre la même attitude que les ouvriers de Saint-Hyacinthe, en votant solidement contre lui. Ils ne le firent pas. A la dernière heure, M. Bouchard entreprit son pèlerinage habituel dans les diverses paroisses, distribuant à droite et à gauche des chèques du gouvernement, pour octrois et surtout pour sommes dues depuis longtemps. Nombre d'électeurs se laissèrent prendre à cette mascarade, et donnèrent une fois de plus leur appui à l'homme qui n'avait pas eu le temps de s'occuper d'eux.

IMPOPULARITE DE M. BOUCHARD

A moins que son élection ne soit contestée, ce qui reste du domaine des possibilités, M. Bouchard reste député. Mais sera-t-il encore ministre? La question se pose. Car M. Taschereau devra d'ici peu replâtrer son cabinet, pour présenter à la population un gouvernement convenable. Or le gouvernement de M. Taschereau étant remarquablement faible, tiendra-t-il à garder dans le cabinet un homme mal vu de l'électorat, et dont la dernière campagne a souligné l'impopularité manifeste? Nous nous le demandons. Car c'est le secret de Polichinelle qu'un ministère fut donné à M. Bouchard parce que M. Taschereau craignait ce dernier. Au temps de sa campagne contre le trust électrique, M. Bouchard était devenu dangereux pour le gouvernement, son prestige grandissant chaque jour dans toute la province. Depuis, les cartes sont retournées. M. Taschereau a tendu au député de Saint-Hyacinthe l'appât d'un ministère, et M. Bouchard l'a gobé. Du jour au lendemain, faisant désormais corps avec le gouvernement, M. Bouchard devenait bon gré mal gré l'homme des trusts. Aussi les valeurs en bourse des compagnies électriques accusèrent-elles des hausses immédiates, et qui se continuèrent jour après jour. Le cri de *vendu* se répercuta d'un bout à l'autre de la province. M. Bouchard n'étant plus l'homme dangereux d'hier, son prestige dans la province étant réduit à sa plus simple expression, son impopularité devenant évidente jusque dans son propre comté de Saint-Hyacinthe, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que M. Taschereau le passât demain par dessus bord. Evidemment, M. Bouchard a fait une erreur de jugement qu'il ne doit pas se pardonner, le jour où il refusa de se rallier au mouvement d'Action libérale nationale. Si M. Bouchard s'était joint en temps opportun à M. Paul Gouin, il serait peut-être aujourd'hui premier ministre.

SES ERREURS DE JUGEMENT

Il est remarquable comme les erreurs de jugement de M. Bouchard ont été nombreuses, depuis un an. Erreur de jugement, son refus d'appuyer l'Action libérale nationale, après avoir fait des mamours à ses fondateurs. Erreur de jugement, son abandon subit de la campagne contre le trust électrique. Erreur de jugement, son acceptation d'un ministère dans le cabinet Taschereau. Erreur de jugement, son attitude sur les contrats collectifs de travail. Erreur de jugement, son voyage à Washington, dans le but de renouer les relations commerciales avec la Russie. Erreur de jugement, son octroi non désiré pour l'école de La Providence. Et dans la campagne électorale de ces dernières semaines? Erreur de jugement que d'avoir commencé trop vite sa visite de son comté. Erreur de jugement que de batailler hargneusement contre des individus que l'élection n'intéressait qu'indirectement; MM. Albert Rioux et Lorenzo Dutil, attaqués pendant toute une soirée dans un discours irradié; MM. Gaétan Sylvestre, Jacques Bousquet, Lionel Leblanc, jeunes orateurs qui donnaient leurs services à M. Auclair; le directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui faisait comme d'habitude son travail de journaliste. Erreur de jugement, la publication d'une lettre de M. Voghel, voulant faire passer celui-ci pour un illettré, et insultant indirectement toute la classe agricole. Erreur de jugement, le fait d'exploiter dans des discours publics des conversations d'ordre privé. Et la série se pourrait continuer. M. Bouchard s'est permis successivement tant d'erreurs de jugement qu'on se demande où il a parfois la tête? Il avait coutume, autrefois, de se montrer plus adroit et plus roué.

MALFAITEUR POLITIQUE

Et, en passant, il plaira sans doute à nos lecteurs de savoir quels propos on a tenu sur le compte de M. Bouchard, notre M. Bouchard, au cours d'une assemblée de l'Action libérale nationale, tenue samedi dernier, (23 novembre), à Québec. Le Dr Philippe Hamel, élu depuis député de Québec-Centre, y était l'un des orateurs. Il a donné lecture d'une déclaration assermentée de M. Albert Rioux, président de l'*U.C.C.*, rapportant qu'il avait entendu une déclaration de M. Bouchard, en présence du Dr Hamel lui-même, peu avant que M. Bouchard fût nommé ministre. M. Bouchard aurait dit, ni plus ni moins: *M. Taschereau est le plus grand malfaiteur politique que la province ait jamais connu. Si j'étais un adversaire du régime, j'irais chercher les plus grands scandales dans le département du procureur général.* Se rappeler, en marge de ces paroles, les éloges dithyrambiques que M. Bouchard a faites de M. Taschereau, au cours de la dernière campagne. Se rappeler aussi que le même M. Bouchard n'a pas accusé MM. Rioux et Hamel de mensonge.

DE QUOI DEMAIN SERA FAIT ?

Mais de quoi demain sera-t-il fait? Tout le monde se le demande. Les forces en présence sont telles, à Québec, qu'il sera absolument impossible à un gouvernement de se maintenir. A moins qu'il se fasse des concessions d'un groupe en faveur de l'autre. Or, il est peu probable que les gens de l'Action libérale penchent pour M. Taschereau. Reste l'hypothèse où MM. Gouin et Duplessis attireraient dans leurs rangs des ministériels. Dans ce cas, les oppositionnistes pourraient prendre le pouvoir de façon solide. Advenant que M. Taschereau fasse des pieds et des mains pour tenir la place, il a une majorité si faible qu'il ne pourra gouverner de façon efficace. Dans ce cas, un nouvel appel au peuple est à prévoir. Il ne semble pas désordonné de penser que nous pouvons avoir de nouvelles élections d'ici quelques mois. Si la chose arrive, il paraît admis que le parti Taschereau a fini ses beaux jours. De nouvelles élections voudraient dire un retour plus solide des partisans du parti national, car nombre de citoyens, qui voyaient d'assez mauvais oeil des hommes tentant une expérience nouvelle, se rallieraient avec enthousiasme à des hommes qui ont fait leurs preuves, entraînant avec eux la plus grande partie de la population. De toutes façons, les jours du régime Taschereau à Québec sont comptés.

TENONS-NOUS PRETS

En attendant, tenons-nous prêts. Ne perdons pas de vue, personne d'entre nous, qu'une nouvelle lutte est imminente. Que les ouvriers continuent leur bon travail de propagande, qu'ils ne cessent de s'organiser entre eux, qu'ils restent unis. Que les cultivateurs pèsent aujourd'hui le pour et le contre, à sang froid; qu'ils se demandent jusqu'à quel point on a essayé de les rouler, et s'ils n'auraient pas été pleinement justifiés de voter, comme la majorité des autres citoyens, contre le régime Taschereau à Québec, le régime Bouchard dans le comté de Saint-Hyacinthe? Qu'ils étudient de près les chiffres que nous leur avons fournis sur les octrois agricoles, dans le comté de Saint-Hyacinthe. Qu'ils se rappellent cette parole d'un orateur de M. Bouchard, à Saint-Bernard, disant que le député de leur comté n'avait pas eu le temps de s'occuper d'eux comme il aurait pu. Que tous les citoyens de notre comté, hommes d'affaires et industriels, hommes de profession, cultivateurs et ouvriers, se donnent la main, une fois pour toutes, en vue de libérer le comté, ville et paroisses rurales, d'un régime autocratique sous le couvert de la démocratie, égoïste sous le couvert de la largeur d'esprit.

Harry BERNARD

Votre nom était-il inscrit ?

Tous les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe, qui, aux dernières élections, n'étaient pas inscrits sur les listes électorales, sont priés de bien vouloir faire tenir leurs noms, profession et adresse, au Comité central de l'*Action libérale nationale*, rue Saint-Antoine, ou encore au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui se chargera de les transmettre à qui de droit.

NOTES LOCALES

LES QUILLES

L'équipe de grosses quilles de Saint-Hyacinthe, portant les couleurs du Taxi Moderne, en est venue aux prises avec l'équipe Granby B.B., mardi dernier, 26 novembre. Cette fois, le match fut joué à Saint-Hyacinthe. La victoire resta aux mains du Taxi Moderne, avec une avance de 212 points sur l'adversaire.

Le Taxi Moderne en est à sa quatrième partie avec le Granby B.B. Club. Chacun a gagné le même nombre de parties. Un match de sept parties fut organisé. Les trois autres parties doivent être jouées sous peu. Surveillez l'annonce dans les journaux pour la prochaine date des rencontres.

Voici le résultat de la partie de mardi.

Granby B.B. Club				
Patenaude	148	162	139	449
Fournier	147	157	145	449
Lacroix	148	176	161	485
Bédard	158	138	175	471
Martel	137	199	176	512
	738	832	786	2356
Taxi Moderne				
Morin	221	143	184	548
Desmarais	125	161	221	507
Bernard	172	199	169	541
St-Germain	135	163	156	454
Riendeau	199	155	164	518
	852	821	894	2568

———:-o-:———

FEU MME J. BEAUREGARD

Mme Vve Joseph Beauregard, née Caroline Bourret, est décédée ces jours derniers à l'Ouvroir Sainte-Geneviève de cette ville, à l'âge de 80 ans. Elle laisse un fils, M. Léo Beauregard, de Montréal. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, en la paroisse du Christ-Roi. La maison Jos. Bertrand Enrg., en avait la direction. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Messier, curé de Waterloo, le service funèbre chanté par M. l'abbé P.-D. Darche, curé de Farnham, assisté de MM. les abbés Rosario Morin, vicaire à Iberville, et Léonard Benoît, vicaire de la paroisse du Christ-Roi, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, MM. les abbés Hormisdas Messier, ancien curé de Saint-Hugues; Ernest Messier, de Waterloo; Arthur Kéroack, Henri Bélisle, ancien curé de Saint-Jude; Gustave Vigneau, chapelain de l'Hôtel-Dieu; C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi.

———:-o-:———

SOCIETE ARTISTIQUE

Mercredi, 4 décembre, à la salle du Patronage des Jeunes Filles, aura lieu une grande soirée dramatique, donnée par les élèves de l'Académie Prince, au profit de l'Oeuvre des Retraites fermées. A l'affiche: *Martyre*, drame chrétien en 3 actes, et *Une heure au pays du Rire*, comédie en 1 acte.

Dans tous les théâtres où ces pièces ont tenu l'affiche, elles ont toujours remporté un franc succès. Les billets s'enlèvent rapidement. En vente à la Pharmacie Brodeur.

FETE D'ANNIVERSAIRE

M. Bernard Saint-Germain recevait un groupe d'amis, samedi dernier, à l'occasion du 21e anniversaire de naissance de M. Roland Beauregard. Une magnifique bague et une bourse furent offertes à M. Beauregard. On remarquait parmi les invités: M. et Mme J. St-Germain, Mlles Victoire Fortin, Laurette Boivin, Madeleine Rathé, Pauline Rathé, Adrienne Beaudoin Claire Dionne, Noella St-Germain, Marguerite Dionne, Eva Cloutier, Madeleine Monette, Rita Bolduc, Marie Jeanne Béliveau, Marcelle Frenière, Marie Paule Fontaine, Fernande Chagnon, Lucienne Houle, P. Spence, Lucienne St-Germain, Rita Côté, MM. Gérard Boucher, Georges Scott, Clément Richard Roland Beauregard, Maurice Scott, Jack Egan, jr., Dorius Godin, Robert Rouleau, Adélard Delisle, Roland Frenière, Jean Lévesque, Bernard Saint-Germain, Lucien Plante, Germain Létourneau, Laurent Chagnon, Delorme de Montréal.

———:-o-:———

LE PREMIER PERMIS

Le premier permis d'automobile 1936, vendu à Saint-Hyacinthe, a été livré à M. E. Carballo, gérant de la *Hump Hairpin Manufacturing Co.*, pour un nouveau modèle Buick, acheté de *Jetté Automobile Limitée*.

———:-o-:———

A L'UNITE SANITAIRE

Programme des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les paroisses pour la semaine finissant le 7 décembre 1935:

Lundi: Marieville, clinique antituberculeuse — Dispensaire clinique antituberculeuse — St-Bernard, visites à domicile — Saint-Césaire, Saint-Damase, inspections.

Mardi: L'Ange-Gardien, clinique de bébés — Saint-Hilaire visites à domicile — Christ-Roi clinique de bébés — Saint-Jean-Baptiste, Ste-Madeleine inspections.

Mercredi: Saint-Joseph, clinique de bébés — La Providence, clinique de bébés — Ste-Madeleine, visites à domicile — S.-Jude, visites à domicile — S.-Denis, inspections.

Jeudi: Saint-Hilaire, visites à domicile — La Providence, visites à domicile — Ville, visites à domicile — Saint-Bernard inspections.

Vendredi: Ville, visites à domicile — Saint-Barnabé, inspections — Ville, inspections.

———:-o-:———

FETE INTIME

Les amis de Mlle Armande Avard se réunissaient chez elle ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. De nombreux cadeaux lui furent présentés, et Mlle Adrienne Avard lut une adresse. Parmi les personnes présentes: M. et Mme J.B. Avard, Mlle Jeanne Aline Avard, Mlle Claire Côté, Clémentine Bouchard, Léonie et Laurette Avard, Berthe Beaulac, MM. Adoris Avard Oliva Loiselle, Gérard, Philippe Gazaille, Guy, Simon Desmarais, René Plante, Armand Aimé Scott, Aimé Houle, Armand Avard, etc.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

Dans nos campagnes

FARNHAM

Le 21 novembre, les membres du cercle féminin de l'Action sociale catholique et les anciennes élèves se réunissaient dans la salle du pensionnat, répondant ainsi aux désirs de la directrice, la R. Soeur Marie de l'Assomption.

Le programme comportait du chant par les élèves actuelles, lecture d'une adresse et présentation d'un très joli cadeau donné par les anciennes à M. le curé P.D. Darche à l'occasion de sa fête patronale, whist militaire dont la ville d'Holyoke remportait les honneurs. Parmi celles qui ont gagné des prix citons quelques noms, Mmes Dr Elphège Jacques, G. Rainville, A. Pollender, Mlles R. Morrisset, T. Leblanc, E. Bazinet, R. Lamoureux, L. Saucier, etc. Après la distribution des prix, un délicieux goûter fut servi par les membres de l'action sociale catholique juvénile. Quelques mots furent prononcés par la R. Soeur Directrice invitant les anciennes à venir souvent se réunir sous le toit qui abrita leur jeunesse. Nul doute que cette invitation a été bien accueillie et que toutes y répondront le plus souvent possible.

—Mme Charles Dalpé née Lucie Chicoine est décédée subitement le 22 novembre au restaurant Wilfrid Racicot, où elle venait d'entrer pour faire un léger achat. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

La fête annuelle de l'Armistice a été célébrée à Farnham. On remarquait parmi la nombreuse assistance M. le curé P. D. Darche, MM. les abbés C. Cournoyer et L. Collette, M. le maire H. Gosselin et MM. les échevins, les zouaves pontificaux, les vétérans, les Scouts, les membres de la fanfare, de la police, etc. Il y eut allocution par M. le maire, sonneries de clairon, fanfare, vente de coquelicots, etc. Parmi ceux qui déposèrent des couronnes citons: la ville de Farnham, M. R.C. Wilkins, le Canadien Pacifique les Chevaliers de Colomb, la Banque du Commerce, M. Anatole Gaudet, Southern Canada Power, Ladies Guirld of St. James Church, Barry and Stains, etc.

—Le 14 novembre, alors qu'il était en route pour Granby, l'hon. L.A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec a bien voulu arrêter à Farnham, afin d'appuyer de ses paroles la candidature de M. Anatole Gaudet avocat et candidat officiel pour le parti libéral. L'hon. L.A. Taschereau était accompagné de l'hon. J. E. Perrault, ministre de la voirie, de l'hon. C.J. Arcand, ministre du Travail, de l'hon. J. Nicol, représentant des Cantons de l'Est au Conseil législatif.

———:-o-:———

Mont S.-Grégoire

Mme Vve Pierre Dextraze de Sutton, est actuellement en visite dans la famille Alcide Dextraze.

—M. l'inspecteur N. Piotte a fait ces jours derniers la visite de nos différentes écoles et réuni les institutrices pour une intéressante causerie dont les résultats ne manqueront pas d'être des meilleurs.

—Mlle Marie-Anne Boucher réunissait dimanche ses jeunes amies pour une joyeuse soirée, durant laquelle la plus franche gaieté ne cessa de régner.

—Nos félicitations sont acquises à notre populaire député provincial à l'occasion du renouvellement de son mandat par acclamation. M. Lamoureux en effet fut d'un dévouement inlassable pour notre population rurale et nous aimons à espérer que sa santé lui permettra de continuer son oeuvre encore.

ST-BARNABE

Le 19 est décédée Mme Rosalie Rodier épouse de M. Jean-Baptiste Gaumont, à l'âge de 71 ans. Elle laisse dans le deuil pour pleurer sa perte son époux et 5 enfants. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Barnabé.

—A M. et Mme Garand née Yvonne Fontaine est née une fille baptisée Marie-Anita Angela. Parrain et marraine les grands-parents de l'enfant M. et Mme Garand.

—Le 19 est décédée Mme Cordélie St-Jean, épouse de M. France Larivière à l'âge de 84 ans. Elle laisse dans le deuil son époux France Larivière, 6 enfants. Les funérailles ont eu lieu dans sa paroisse parmi une foule de parents et d'amis.

—La semaine dernière il y eut chez M. Joseph Gadbois une partie de brayage parmi les invités M. et Mme Joseph Gadbois et ses enfants Berthe, Albani, Lionel et Ubald, MM. et Mmes Osias Gadbois, Emile Joyal, Joseph Rodier, Donat Rodier, Xavier Gaudette, Mme Emile Ménard de St-Thomas, Mme Louis Chartier de Saint-Jude, Mme Honoré Gadbois, Mme M. Marin, Mlles G. Gadbois, Germaine et Rose-Aimée Girouard, Germaine Rodier, Olivine Gadbois, Jeanne Ménard de Saint-Thomas, Bernadette Gauvin, Saint-Thomas, MM. Edouard Gadbois, Raymond Gadbois de Saint-Hyacinthe, Gérard Gadbois, Lucien Gauvin de Saint-Thomas, Mlle Rosa Saint-Germain de Saint-Thomas. Le soir il y eut musique, chant et une partie de cartes. On se sépara enchantés de cette belle journée.

———:-o-:———

SAINT-AIMÉ

Le 13 novembre dernier ont eu lieu les funérailles de Mlle Thérèse Brouillard, âgée de 17 ans, fille de M. Arthur Brouillard et d'Anna Nadeau. La défunte laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, quatre frères et quatre soeurs.

—Le 20 novembre ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Lamoureux âgé de 55 ans époux de Marie Raymond. Le service fut chanté par M. Paulhus curé de la paroisse.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux filles; Jeannette et Cécile, un fils, Emile; ses frères, Louis et Dollard, de cette paroisse; deux soeurs Mme Bélisle, Mme St-Amant.

Plusieurs parents et amis suivaient le cortège jusqu'au cimetière.

—Le 21 novembre eut lieu à la salle du couvent réunion des anciennes élèves. Une quarantaine de jeunes filles se rendirent à l'aimable invitation et toutes heureuses de revivre quelques heures à leur Alma Mater. Une partie de cartes nous fut donné, suivie d'une collation. Après s'être bien amusé on se quitta emportant avec nous un cher souvenir de ces bonnes religieuses.

—Mlle Annette Poirier est de passage à Montréal pour quelques jours.

—En visite chez M. Emile Letendre, la famille Giroux de St-Lin.

STE-HÉLÈNE

La semaine dernière chez M. Adélard Lanoie avait le bonheur d'avoir la visite de leur fils le R. Père Alphonse Lanoie, S.S.S. de Montréal.

—En visite chez M. J. Messier Mme Vaillancourt de St-Hyacinthe.

—Chez Mme P. Belval son beau-frère M. Labonté de Montréal.

—Mme P. Belval est revenue de Montréal où elle a passé une quinzaine de jours chez M. Labonté et autres parents.

—Sont allées à Montréal samedi: Mlles M.A. et E. Duhamel chez leur soeur Mme Ovila Fontaine, Mme P. Savoie chez son fils Roland, M. et Mme Paul Lussier et leur tante Mme A. Dudevoir chez M. Roland Savoie ainsi que chez Mme Eva Lussier.

—La semaine dernière a eu lieu la petite sépulture du bébé de M. et Mme Arthur Leclair.

—Mme Z. Sawyer apprenait samedi que sa soeur Mme Dontail Dionne, née Emélie Dionne, était décédée le 22 novembre à l'âge de 73 ans à Providence R.I.

———:-o-:———

ST-JEAN-BAPTISTE

En octobre dernier, les C.J.N. du couvent, Cercle Saint-Honoré, figuraient à l'exposition des C.J.N. du collège Notre-Dame, leur travail fait avec intelligence a été jugé excellent et plusieurs des élèves eurent des premiers prix d'honneur. Mlle Emérentine Noiseux vit 13 de ses concours décorés du ruban d'honneur. Eurent aussi des premiers prix: Mlles Cécile Denis, Marie-Aimée Saintonge, Eliane Vincelette, Fernande Saintonge et M. Arthur Denis. Mlles Cécile Benoît, Thérèse Lemonde, Hermance Hébert, Clara Noiseux, Rita Larocque, MM. Georges Bissonnette, Gérard Vincent et Gaston Noiseux ont aussi travaillé avec succès.

Mlle Ernestine Noiseux eut l'honneur de remporter un prix spécial à l'Exposition et de sortir victorieuse en gagnant le 1er prix offert par la Révérende Mère Ste-Jeanne de Valois, Supérieure des Soeurs de la Présentation et décerné à l'élève qui a présenté le plus grand nombre de concours réussis.

Les lauréates de la phalange présentine proclament l'excellence de nos institutions.

Nous félicitons donc élèves et maîtresses et formons le voeu de pouvoir les applaudir de plus en plus dans les révélations de l'art botanique.

—M. Azarie Vincent est décédé à l'âge avancé de 85 ans. Il laisse dans le deuil, 3 fils et 3 filles: MM. Joseph, Hector et Wilfrid Vincent, Mmes Amédée Vincelette, Origène et Léopold Noiseux. Ses funérailles eurent lieu mardi, le 19 novembre. M. l'abbé Origène Berthiaume, curé de St-Joachim de Shefford célébrait la messe assisté de diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux.

—M. Léo Blanchard, comptable-vérificateur est allé en voyage d'affaires à Québec.

SAINT-DOMINIQUE

C'est le 16 novembre que tous les parents et amis se réunissaient chez Mlle Lucienne Bouthillette à l'occasion de son 15ème anniversaire de naissance. M. et Mme Léonard Delâge et Mlle Georgette Bouthillette organisèrent cette soirée. L'adresse fut lue par Mlle Georgette Bouthillette soeur de la jubilaire et de riches cadeaux lui furent offerts de la part de tous. Parmi les invités on remarquait MM. Germain Beaudry de Saint-Liboire, Mlle Lucienne Bouthillette, M. et Mme François Bousquet, M. et Mme Léonard Delâge, M. et Mme Dominique Petit, M. et Mme Napoléon Bernier, M. et Mme Paul Croteau, M. et Mme Domina Chicoine, M. et Mme St-Onge, St-Pie, MM. Emile Bousquet, Julien Bousquet, Paul Lamoureux, Maurice Lacharité, William Vincent, Conrad Bouthillette, Martial Bouthillette, Mlle Georgette Bouthillette, Dora Bernier, Clotilde et Marie-Paule Bousquet, Claire Pion de Saint-Valérien. Il y eut chant, musique, déclamation, etc., chacun garde un heureux souvenir de cette soirée.

—Samedi le 9 novembre les parents et amis de M. Paul Omer Chicoine fils de M. et Mme Domina Chicoine lui organisèrent une veillée à l'occasion de son 15e anniversaire de naissance. L'adresse fut lue par M. Maurice Delâge et on lui présenta de jolis cadeaux. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Domina Chicoine ses frères et soeurs, Constance, Liliane, Jeannine et Jean-Marc Chicoine; ses oncles M. et Mme Laurent Vertefeuille, M. et Mme Wilfrid Vertefeuille; ses cousins M. et Mme Philibert Chicoine et leurs enfants Conrad, Marcel Roland, Gisèle, Jean aussi de Ste-Rosalie, M. et Mme Emile Benoît, M. et Mme Léonard Delâge, M. et Mme Rosario Chicoine, M. et Mme Nap. Bernier, Mlles Laure Benoît, Dora Bernier, M. Georges Bernier.

———:-o-:———

Farnham Ouest

Rendaient visite à chez M. Philias Chenier M. et Mme Ernest Chenier et leur fils Lucien de Côteau Station, M. et Mme Arthur Côté et leur fils Jean-Luc, M. et Mme Ovila Robert, M. Samuel Robert, Robert Robert, Mlles Jeanne d'Arc Robert, Marie-Jeanne Robert et J. Marchessault, institutrice, M. et Mme A. Fontaine de Ste-Brigitte, M. et Mme Joseph Fontaine de Marieville, M. et Mme Albert Durivage de Farnham et leur jeune fils Jean-Guy visitaient la famille Henri Larivière.

—M. et Mme Edouard Gaboriault ainsi que leurs enfants visitaient la famille Pierre Gaboriault.

—M. et Mme Arthur Audette de Farnham en visite chez M. A. Lague récemment.

—Mme Ovila Roy ainsi que M. Henri Roy et Rita Roy de passage à St-Jean dans le courant de la semaine.

—M. et Mme Henri Larivière, M. Georges Henri et Marcel Larivière.

—MM. Choquette et Collin de Farnham se rendaient à St-Hyacinthe pour visiter Mlle A. Collin en religion chez les SS. de la Présentation de Marie et M. Napoléon Choquette en religion chez les FF. Maristes.

IBERVILLE

Dimanche le 24 novembre, notre paroisse était témoin d'une touchante cérémonie qui s'est déroulée dans notre temple religieux à trois heures de l'après-midi.

Grâce à l'énergique impulsion de notre vénéré pasteur et à la direction vigilante de M. l'abbé Poitevin, vicaire, eut lieu la réception de plus d'une centaine d'enfants à la Croisade Eucharistique. Sa Grandeur Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, présidait cette fête religieuse qui exprimait bien là une association toute de piété, où l'élément surnaturel dominait. On unissait nos croisés au Christ vivant, Sa Grandeur avec des paroles tout à fait paternelles a commenté la belle devise de la Croisade: Prie! Communie! Sacrifie-toi! Sois apôtre!

Un salut du Très Saint Sacrement auquel officiait M. l'abbé R. Morin a clôturé cette fête.

QUELQUES SUPPLÉMENTS APPRÉCIABLES

Des Cigarettes GRADS

MEILLEURS TABACS
GROSSEUR MAXIMUM
FABRICATION PLUS MINUTIEUSE
QUALITÉ UNIFORME ET DOUCE



Conservez les "CARTES-PRIMES"

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1935

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC	
Dépôts — *Payables à demande ou après avis.*	$676,944,866.06
Billets de la Banque en circulation — *Payables à demande.*	29,959,128.50
Effets à payer — *Traites à terme émises et en circulation.*	353,011.79
Acceptations et lettres de crédit en cours — *Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie [x] à l'actif).*	7,066,426.26
Autres créances envers le public — *Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.*	1,784,347.07
Total du passif envers le public	$716,107,779.68
PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES	
Capital, Surplus et Profits non répartis et Provision pour dividendes — *Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.*	76,665,093.08
Total du Passif	$792,772,872.76

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

Encaisse dans ses voûtes et argent en dépôt à la Banque du Canada	$ 82,711,635.13
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles — *Payables comptant sur présentation.*	27,614,596.16
Argent déposé dans les autres banques — *Disponible à demande ou à bref délai.*	37,764,631.60
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures — *A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consistent en valeurs de tout repos et à courte échéance.*	361,769,848.49
Actions — *Actions de chemins de fer, d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.*	103,872.95
Prêts à demande en dehors du Canada — *Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement disponibles sans perturbation de la situation au Canada.*	18,835,238.07
Prêts à demande au Canada — *Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur dépasse celle des prêts.*	4,435,736.20
Acceptations de banque — *Traites acceptées par d'autres banques.*	139,252.54
TOTAL DE L'ACTIF *RAPIDEMENT* REALISABLE *(soit 74.48 p. 100 du passif envers le public)*	$533,374,811.14
Autres prêts — *Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, et à des conditions compatibles avec les principes de la banque.*	234,461,311.20
Locaux de la Banque — *Trois propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour $1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup $14,500,000 sont inscrits à ce poste.*	14,500,000.00
Propriétés immobilières, et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque — *Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.*	1,523,432.05
x Engagements des clients re acceptations et lettres de crédit — *Représente engagements des clients re lettres de crédit émises et traites acceptées par la Banque pour leur compte.*	7,066,426.26
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	1,846,892.11
Soit un actif total de	$792,772,872.76
Pour payer le passif envers le public de	716,107,779.68
ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de	$ 76,665,093.08

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année terminée le 31 octobre 1935, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses	$4,007,302.06	
Moins impôts fédéraux et provinciaux	1,002,089.49	$3,005,212.57
Dividendes payés ou payables aux actionnaires		2,880,000.00
		$ 125,212.57
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1934		1,809,820.79
Solde de Pertes et Profits reporté		$1,935,033.36

CHARLES B. GORDON, *Président*

W. A. BOG,
JACKSON DODDS,
Gérants-généraux

* * *

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 118 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

Il n'y a pas de meilleures polices que celles de la

Confederation Life

Association

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Le cercle d'études Ste Jeanne d'Arc se réunissait le 24 novembre sous la présidence de M. l'abbé E. Martel.

Au début du programme Mlle Georgette Laplante nous fait le rapport de la réunion précédente.

Mlle Jeanne Orsali donne ensuite une conférence intitulée "Notre Ame Nationale", le texte en sera publié la semaine prochaine.

Après la discussion de cette conférence Mlles Irène Lescom et Pauline Laporte entonnent le chant "Vive la canadienne" l'assistance en chante le refrain.

M. l'abbé Martel choisit comme sujet de son instruction: *La dignité du baptisé*. Il nous explique avec beaucoup de chaleur que le baptisé porte en son âme un signe d'une grande beauté et d'un caractère ineffaçable. Que nous devons le porter avec fierté parce qu'il nous infuse la vie divine et nous fait membres de l'Eglise qui est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Société qui traverse les siècles avec assurance parce que Jésus-Christ son Fondateur lui a fait la promesse de l'assister jusqu'à la fin des temps.

Si nous vivons selon les principes que ce signe exige, il nous sera dans l'éternité un motif de gloire. Il fera au contraire notre réprobation si nous renions ces principes.

M. l'aumônier termine en nous engageant à étudier l'histoire de l'Eglise afin de nous convaincre de son caractère divin, conviction qui augmentera notre fierté de baptisées.

La réunion se continue par la conférence suivante traitée d'une façon très intéressante par Mlle Angeline Tétreault:

"Que sommes-nous?"

Nous sommes femmes, chrétiennes et en plus canadiennes. Nous sommes femmes. Etre femme, c'est être soumise aux grands devoirs de notre destinée particulière. C'est être faite pour vivre surtout par le coeur pour se donner et pour trouver dans le sacrifice parfois de nous-mêmes aux autres, la joie la plus profonde des âmes nobles. Et la femme, qui ne prendrait pas pour but de sa vie le don d'elle-même aux autres de quelques manières que ce soit — et il y en a tant de manières — celle-là passerait à côté de sa destinée et finalement à côté du bonheur. Mais où donc la femme trouvera-t-elle le champ d'action privilégié pour son amour et son dévouement? Au foyer, ce foyer, qui la retient, qui l'attache en quelque sorte à la mission essentielle de sa vie. C'est là surtout, qu'elle est l'auxiliaire de l'homme, qu'avec sa dignité humaine, elle peut prendre dans l'éducation, dans la formation de l'enfant une place prépondérante qui fait de la femme, la reine véritable du foyer. N'est-ce pas encore au foyer que la jeune fille peut elle-même conquérir ses frères et soeurs, ceux-là qui vivent avec elle et qui sont les témoins de sa pensée, de sa joie et de sa vertu? Le foyer vaut ce que vaut la femme, la mère d'abord, la jeune fille ensuite. La femme en est l'âme, elle y exerce une influence heureuse ou néfaste. Elle doit conquérir pour le bien, elle doit entraîner les autres à la vie sérieuse chrétienne et bienfaisante.

Que dire maintenant du rôle de la femme dans la société. L'humanité a besoin de la femme dans son travail de progression. Les hommes a-t-on dit, font les lois; les femmes seules font les moeurs. N'est-ce pas par la femme que la civilisation s'est épanouie? n'est-ce pas encore par son influence sur l'esprit des hommes que les moeurs se sont adoucies? C'est là vraiment qu'est la supériorité de la femme. C'est pourquoi son oeuvre, pourrait-on dire est plus importante que celle de l'homme. Et si devant la marée montante des égoistes, des convoitises, des brutalités de la vie moderne, on crie de tous côtés que l'idéal de la civilisation est en péril, c'est encore elle, la femme qui doit maintenir ce flambeau de l'idéal afin qu'il éclaire, réchauffe et illumine les êtres humains.

La femme qui ne sert pas la vérité sert l'erreur; quand elle croupit dans l'égoisme elle mérite le blâme; on pourrait presque dire qu'elle fait du mal en ne cherchant pas à faire du bien.

Etre chrétienne c'est être soumise à la loi du Christ. Etre chrétienne c'est encore appartenir à une immense famille de saints, de héros, de martyrs, de savants. C'est appartenir à une société qui a travaillé et travaille sans arrêt pour le bien de l'humanité. C'est compter pour frères et soeurs tous ceux qui ont civilisé le monde et fait rayonner sur lui son idéal inconnu de douceur, de charité, de dévouement. Etre chrétienne c'est encore bénéficier de toutes les gloires du christianisme. La femme qu'était-elle avant Jésus-Christ? Une créature à laquelle on refusait une âme. Un objet de plaisir, une bête de somme. L'éternelle esclave qu'on vend, achète, négocie. Le jouet du vainqueur, la chose du maître. Mais le Christ en venant sur la terre n'a-t-il pas été le premier à se pencher vers les Samaritaines ou les chananéennes? N'est-ce pas lui, ce Christ, qui a montré que l'âme de la femme valait bien celle de l'homme? N'est-ce pas l'Eglise, maîtresse et mère riche du Christ et de ses sacrements qui a continué par Lui, avec Lui et en Lui le relèvement de la femme?

De ceux qui nous ont aimées et consolées l'auraient-ils fait avec autant de délicatesse si l'âme maternelle de l'Eglise ne les avait profondément pénétrés? Certes, ce n'est pas les lèvres de l'Eglise qui sur nos fronts de jeunes filles a déposé le baiser des matins et des soirs. Mais, sans elle, peut-être que le baiser aurait été moins suave parce que le coeur de nos mères aurait été moins pur et leur tendresse moins divinement profonde. Mais en réalité que nous donne-t-elle? D'abord notre foi, ce flambeau qui nous montre le chemin du ciel, qui nous l'enseigne, qui nous la garde? Sans l'Eglise croirions-nous? et à quoi? et avec quelles garanties? Nos espérances chrétiennes qui elles seules tiennent le front levé, le regard lumineux sous les larmes qui parfois les voilent. Sans espérances, de quoi vivrions-nous? Oui, cette chaude espérance, principe d'énergie, ferment d'optmisme, qui encore nous la maintient, haute au ciel? La douce chanson, n'est-ce pas toujours l'Eglise qui la chante et si elle se taisait qui, à sa place, avec l'accent qui pénètre, modulerait la divine berceuse sur les nouveaux-nés et sur les morts?

Notre amour de Dieu, car dans nos coeurs, il n'y a pas que de la chair et du sang, pas que de la boue. Or avons-nous réfléchi à l'extraordinaire que signifie un pareil amour dans un être humain? Nous aimons Dieu nous lui disons: "Notre Père" Et nous sommes sûrs de sa réponse d'amour. Nous aimons Dieu dans la nature, son oeuvre; dans notre conscience, sa voix, dans Jésus-Christ, son Fils et notre frère, Nous Dieu Et de l'un à l'autre, l'amour. Qui donc nous le donna cet amour comme le plus beau cadeau qui a enrichi la vie? Hors de l'Eglise de Jésus, aime-t-on Dieu? Pour aimer il faudrait savoir. Et Dieu, cet inexprimable mystère, ne nous dit son vrai nom que par la bouche du Christ, ne nous fait sa révélation indiscutable d'amour que dans le coeur du Christ. Mais le Christ et l'Eglise c'est tout un. L'Eglise en nous donnant Dieu, nous donne son amour pour nous, notre amour pour Lui. N'est-ce pas encore l'Eglise, qui en nous apprenant l'amour de Dieu, nous apprend les lois souveraines de tout noble amour? Car on peut faire de l'amour un égoisme farouche ou sournois, une violente sensualité, une gaminerie, un petit jeu, un drame à effet. On peut en faire un don discret et magnifique, une offrande jusqu'à l'immolation, un sacrifice de soi pour le haut bonheur d'un autre. Chrétiennement, c'est l'amour total. Appliqué à Dieu appliqué aux êtres qu'en Lui on aime. Si nous sommes montées si haut c'est encore par l'Eglise. Supposons pour un moment que le paganisme intégral recouvrirait la terre avec sa doctrine de néant et sa morale d'immoralités, alors que serions-nous? Ce que fut la femme déjà et longtemps.

Pour de tels bienfaits il nous faut certes payer de retour. Et alors qu'attend l'Eglise? Que nous soyons, selon l'Evangile, le sol de la terre, la lumière du monde, le levain de la pâte, la bonne odeur de Jésus-Christ. Elle attend que nous respections en nous l'avenir avec toutes ses promesses et ses exigences, le passé avec toutes ses leçons, le présent avec tous les appels qui le sollicitent. Elle attend que nous cherchions à être bonne plutôt qu'heureuse et que s'il devenait impossible d'être à la fois l'un et l'autre nous choisissions la bonté sans le bonheur de préférence au bonheur sans la bonté. Elle attend que nous regardions du côté des saints pour suivre leur cortège et non pas du côté des frivoles pour nous joindre à leur bande. Elle nous demande aussi de lui faire honneur, de lui préparer l'avenir. Elle demande enfin que nous la servions. Servir qu'est-ce donc? C'est être bonne à quelque chose de bon; c'est se préparer à l'être pour ne pas sans cesse répondre à la cause qui nous sollicite. Je ne sais pas faire! Comme si c'était là une excuse. N'est ce pas plutôt une condamnation? Enlevez-moi ce figuier dit le Maître de l'Evangile. A quoi bon occupe-t-il le sol! Servir veut aussi dire se mettre à la disposition de quelqu'un pour l'aider à faire un travail. Et c'est dans ce sens que la Vierge Marie prononçait: Voici la servante du Seigneur. Ce n'est pas tout de servir il faut le faire avec joie, avec fierté, avec désintéressement. L'Eglise a des causes à défendre et c'est pour cela qu'elle assemble les courages. Les lâches se sauvent; les timides affectent de ne pas entendre et les égoistes ricanent, mais nous avons la loyauté de nous classer. Et s'il y a péril rallions-nous. Sachons défendre l'idéal de la foi chrétienne de l'amour, du mariage et du dévouement. Autrement à quoi bon serions-nous chrétiennes?

Jeanne Orsali

TOUTE LA VIE

D'abord, c'est l'âge tendre où le coeur ingénu
N'a qu'une naive ignorance.
C'est le repos quiet sur le mal inconnu,
Le bel âge de l'inconscience.

Mais vient le gai printemps aux cajoleuses voix,
Qui chante quand le jour se lève,
Et le coeur étonné sous ces nouveaux émois,
S'éveille dans les bras d'un rêve.

Puis s'ensuit l'âge fol des aveugles amours
Que l'on croit hélas! immortelles;
Le coeur monte, grisé par l'aveu de "toujours",
En déployant d'immenses ailes.

Quelle présomption! les mondes sont petits
Et compriment les envolées;
Gare à l'essor fatal vers quelque paradis
Où sont les chutes affolées.

Inconsciemment on cherche, on cherche son tourment,
Préparant une catastrophe;
C'est l'âge des regrets, des désenchantements,
Où sanglote le rêve en délirantes strophes.

Jovette-Alice BERNIER

Un conte

Un écrivain "épatant"...

C'était un écrivain....
Un écrivain.... "épatant"!...

Je m'excuse de ce mot vert auprès des âmes académiques et nobles, mais aucun autre ici ne peut mieux exprimer ma pensée.

C'est d'ailleurs le qualificatif qu'on lui accolait, même dans les plus purs salons.

Il avait une manière à lui de donner une figure aux mots.... une saveur inattendue à tout. Il écrivait "en eau-forte."

Les éditeurs l'invitaient à dîner.

Et, au dessert, astucieusement ils lui murmuraient, entre le champagne pétillant et le blond cigare aux volutes bleues:

—Dites donc, maître, n'auriez-vous pas, par hasard, en réserve, un petit manuscrit pour nous...? Nous aurions besoin d'un pétard pour réveiller notre usine....

* * *

Il avait commencé petit.... tout petit, comme les avalanches et la fièvre typhoïde.

Sa salade avait plu.

On lui en avait demandé une autre.... Puis une autre.... Puis, une autre....

Alors, il s'était installé à son saladier.

Au début, il avait arrosé son produit d'un peu de sel, et de bon vinaigre honnête.

Puis, pour entretenir l'intérêt, il avait augmenté la dose....

Ensuite, il avait mis du vitriol.

Il avait trouvé un filon.... Résolument, il l'exploita.

Il devint le spécialiste d'une littérature trouble, perverse, jetant les âmes au vertige.

Un père.... une mère ont mis vingt ans pour faire, de leur fils, un homme.

Lui, il le prend, cet homme, et en deux heures, il en fait un fou.

* * *

Ses livres se vendaient.... se vendaient....

C'était très bien illustré.

C'était encore mieux lancé.

Tous les kiosques des métros des gares réclamaient ses oeuvres.... les étalaient sous des chemises multicolores et jolies.

Ils entraient dans les hôpitaux, pour faire rire ceux qui allaient mourir....

Ils passaient les frontières....

Ils sautaient dans les paquebots....

Ils allaient salir les âmes dans le monde entier.

Et l'étranger, heureux d'être scandalisé, disait en refermant le livre: "Ca, c'est la France!"

Mais il était admis que si on n'avait pas lu ça, on n'avait rien lu.

On était un "chapeau vert" un plantigrade.

Le frère le refilait à sa soeur.

La cuisinière le chipait dans le tiroir de madame....

Le chauffeur, l'oeil brillant, le savourait sur son siège....

Pour un livre, ça, c'était un livre!

* * *

Ce qu'à ce compte-là, l'écrivain en vogue a gagné d'argent, je ne pourrai pas le dire....

Bel hôtel à Paris.... Villa au bord de la mer.... Yacht à la Côte d'Azur.... Compte trapu en banque.... Honoré! Salué!.. Invité!.... Fleur!....

Quand il paraît quelque part dans un salon.... aux courses les messieurs murmurent: "C'est Lui!...."

Les dames le couvent des yeux....

Les jeunes filles lui mendient une signature sur une carte postale, en bêlant:

—Maître!.... Cher Maître!

* * *

Mais s'il a gagné de l'argent, il a gagné aussi de l'âge....

Aussi, des rhumatismes....

Ca grince maintenant dans sa machine.

Son foie fait "camarade". Et pour le laver, il va à Vichy....

Pour nettoyer ses reins, il va à Vittel....

Pour apaiser son intestin qui s'était mis en colère, il va à Plombières....

Là, il se repose.... Il déambule.... Il songe.... Il regarde en face de lui....

En face de lui?.... Mais c'est déjà la descente....

La descente vers quoi....?Vers qui....?

Dans combien de temps....?

Il ne sait pas.... Mais cela

(suite en 7e page)



La p'tit Mamsell' Tache,
sans façon, sans gêne,
Sur le poêle eut un jour
le front de s'poser;
Mais Sultana vint et
n'eut pas de peine
A r'culer l'intrus' qui
dut s'défiler.

Chassez les ennuis causés par votre poêle en employant la

MINE À POÊLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal



Extra spécial

Permanent "SHELTON" . $2.00

Permanent à l'HUILE française avec solution "composé médical non-poison" . . . $2.50

"Spécial! Un tonique pour votre chevelure, garanti pour cheveux détériorés, cassants ou permanent non réussi.

Permanent "REALISTIC" moderne . . $2.50
" "LIDO" sans électricité . . $3.00
" "ZOTOZ" sans machine . . $4.50

Ondulation à l'eau avec shampoo . . . $0.50

Je vous offre de plus une oudulation des plus nouvelles, "BOUCLÉ FRANÇAIS" à . . $0.35

Spécialité des grands salons de beauté
Une création récente de Paris

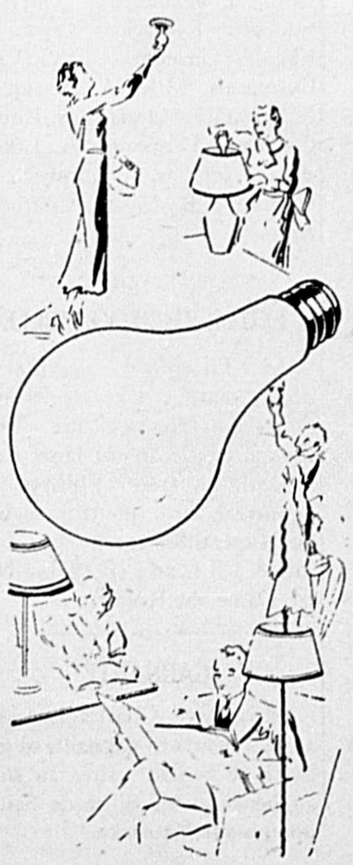
La Teinture PEERLESS
Mount Vernon, N. Y.
La seule dépositaire à Saint-Hyacinthe
95c la bouteille
Une visite est sollicitée. Toujours à votre service.

Mlle L. DEMERS
22, rue Rosalie St-Hyacinthe
Travail fait par des experts, satisfaction garantie

PASTILLES VICKS
médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
CONTRE LA TOUX

contre **Cors et Verrues**
Détachez la peau sèche. Appliquez du Minard 3 fois par jour. Laissez sécher. Après un certain temps, Cors et Verrues
se détachent complètement!
23F
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

ACTUELLEMENT:
DES AMPOULES
ÉLECTRIQUES
À PLUS BAS PRIX



GARNISSEZ
vos douilles
d'ampoules pour
la période de séjour chez-soi
et ménagez votre
ARGENT
ainsi que votre VUE

Au prix de 20c chacune, les véritables ampoules Mazda (60 watts, intérieur dépoli) sont une réelle économie, surtout si vous en faites une provision, ACTUELLEMENT, alors que le prix est si bas.

Chassez l'obscurité de chez vous. Supprimez la fatigue visuelle, pour vous comme pour vos enfants. C'est profitable de toutes façons.

Economisez de l'argent. Ménagez votre vue. Vérifiez vos douilles ACTUELLEMENT.

Southern Canada Power Company Ltd

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

NOTES LOCALES

FEU MME W. BENGLE

Mme Vve William Bengle, née Rose-Anna Stebbens est décédée mardi à l'Ouvroir Sainte-Geneviève de cette ville, à l'âge de 70 ans. Elle laisse dans le deuil un fils, Oswald de Schenectady, N.Y., sa belle-mère, Mme Toussaint Stebbens de Saint-Paul, deux frères, Omer de Holyoke, Mass., Georges, de New-Jersey, N.Y., cinq soeurs, Mme Pierre Gaudreau (Laure) de Saint-Paul d'Abbotsford, Mme Ovide Larivière, (Cora), de cette ville; Mme Euclide Brodeur, (Marie-Louise) d'Abbotsford; Yvonne, d'Abbotsford, et Mme G.-E. Rochon, (Irène) de Saint-Paul.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures, en l'église du Christ-Roi.

———:-o-:———

GARDE D'HONNEUR

Soirée de cartes.— Jeudi, 12 décembre prochain, à 8 hres p. m., soirée de cartes (whist et 500) au sous-sol de l'église du Christ-Roi, organisée par l'oeuvre paroissiale de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe. De magnifiques prix sont à l'affiche et les billets au prix de 35 sous sont en vente dans nos pharmacies et chez les principaux marchands.

NOUVEAU CONCERT

La troupe populaire de la *Living Room Furniture*, de Montréal, doit revenir à Saint-Hyacinthe bientôt. Son succès chez nous et la demande de plusieurs qui n'ont pu assister au dernier concert, sont les principales raisons d'une nouvelle organisation.

Les numéros au programme sont tous différents et des plus intéressants. Ils sont entraînants dans *Ca, c'est Paris;* divertissants, dans *La Soupe;* reposants et impayables dans *Le Bon Vieux Temps, La Jolie Rosine, le Beau Nicolas, le Comique Antoine, la Tante Mélanie, l'Oncle Nazaire*, etc., sont encore au programme. Venez rire et vous reposer, jeudi, 19 décembre prochain, à la salle N.-D. du Bon Conseil. Prix d'admission: 35 sous. Réservez votre siège à la Pharmacie Brodeur.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

Mme André Rodier et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. André Rodier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 1er de l'Avent — semid. privilégié de 1ère cl. Station à Ste Marie Majeure Ind. pl. et 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15 — Ind. pl. Nos 5-7-17

Grand'messe et messes basses: 1er dimanche de l'Avent semid. 2ème cl. violet. 2ème or. Deus qui. 3ème or. Eglise ou pape sans Gloria — Credo —Préf. Trin.

VEPRES du 1er dim. Avent Mémoire Ste Bibiane (Veni spons)

N.B.— C'est aujourd'hui que commence l'année ecclésiastique. Station à Ste Marie Majeure veut dire que le peuple de Rome stationnait (se réunissait) autrefois en ce dimanche pour la messe chantée par le pape avec son clergé et les fidèles.— Les indulgences des stations peuvent être gagnées par les membres des associations indiquées par les numéros. — Le mot Avent veut dire avénement. Le violet nous invite à nous préparer à la venue de Jésus. La décoration requise par les rubriques suppose l'antipendium et le conopée violets.

FETES DE LA SEMAINE

2 déc. — lundi — rouge — Ste Bibiane, Vierge M. semid. Ind. no. 22 — 2ème or. le 1er dim. Avent; 3ème Deus qui — 4ème presc. par l'évêque.

Cette sainte résista à une femme de mauvaise vie qui voulut la corrompre. Elle mourut martyre. Durant l'Avent que chaque famille prépare sa crèche! Que chaque paille où l'on couchera l'Enfant-Jésus représente un sacrifice fait par les enfants!

3 déc. — mardi — blanc — S. François-Xavier, patron secondaire du Canada — D. Maj. Ind. pl. 12-22. — 2ème or. 1er dim. Avent — 3ème or. de l'évêque.

Saint Ignace convertit S. François à force de lui répéter: "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme".— S. François mourut le 2 déc. 1552. Son corps est conservé intact.

4 déc. mercredi — blanc — S. Pierre Chrysologue. Ev. Doct. D. Ind. pl. No. 12 — 2ème or. 1er dim. Avent; 3ème or. 4ème or. de l'évêque.

Credo — Chrysologue veut dire parole d'or. S. Pierre était très éloquent et c'est pourquoi on l'appela Chrysologue. Ecoutons-nous toujours la parole de Dieu soit en chaire, soit au confessional, soit dans une lecture?

5 déc. — jeudi — violet de la férie. Ind. pl. no. 1.

Messe 1er dim. Avent 2ème or. S. Sabbas; 3ème or. Deus qui; 4ème or. de l'évêque.— Une férie est un jour de la semaine L'Office ou la messe est de la férie, quand il n'y a pas de fête de saint.— Une férie de l'Avent l'emporte toujours sur une fête simple; on fait toujours mémoire de la férie de l'Avent par l'oraison du dimanche précédent si l'oraison n'est pas propre.

6 déc. 1er vendredi — blanc — S. Nicolas. Ev. Conf. Double Ind. pl. Nos 3-11.

2ème or. 1er dim. Avent — 3ème or. de l'évêque. S. Nicolas sauva 3 jeunes filles de la prostitution. Rappelons-nous que nous devons empêcher notre prochain de tuer son âme par le péché mortel.

7 déc. samedi — blanc — S. Ambroise, Ev. Doc. Vigile de l'Immaculée Conception.

2ème or. 1er dim. Avent; 3ème or. Vigile Imm. 4ème de l'évêque; dern. évang. Vigile.— S. Ambroise eut une grande part dans la conversion d'Augustin. Il est un champion de la foi catholique. Préparons-nous à célébrer l'Immaculée.

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Tanguay, à l'occasion du décès de M. Alexandre Tanguay:

Offrandes de messes: MM. les abbés A. Guillette, L. Larochelle, R. Père Emile Godin, M. l'abbé Forest, Frère Arsène Larivière, M. et Mme Dr Armand Tanguay, de Bedford, M. et Mme Donat Tanguay, de Cowansville, Mme Alexandrine Duguay, Salem Mass., M. Raphael et Henri Côté, de Woonsocket, M. et Mme Fortin de Bedford, la commission scolaire et les Chevaliers de Colomb de Bedford, Fraternité de Saint-François.

Affiliations: Mlles Léa Archambault, Léa Savaria, P. Laurin, M. Alain, familles Arthur Laflamme, Victor Desmarais.

Bouquets spirituels: Madeleine, Thérèse, Marguerite, Maurice, Paul, Monique, François, Gabrielle, Jacques, Jean-Paul, André, Fernand Tanguay, Srs St-Jean Chrysostôme, Joseph Marie de l'Eucharistie, Agathe, des Soeurs de la Présentation de Sweetsburg, les élèves de Bedford et leurs maîtresses, M. et Mme Donat Sylvestre, A. Girard, Amédée Duquette de Montréal, Mlles Albina Bousquet, M. Fontaine.

Sympathie: S. Excellence Mgr Aldée Desmarais, MM. les abbés Cabana, St-Pierre, Brouillard, Forest, C. Cordeau, W. Cordeau, DeGrandpré, Grenier, M. et Mme Ernest Pagé, Bureau médical de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Bail de Bedford, Soeurs directrices de l'école Mercier, S.-Basile, S.-Liboire, M. et Mme L.P. Gaucher, O. Gaucher, R. Laflamme, A. Vinette, familles Albert Tanguay, Phidime et Alcide Larivière, Ernest Cordeau, M. et Mme L.A. Giroux M. et Mme Damase Deguire de Sweetsburg, Mlle Irénée Fecteau M. et Mme C. St-Germain, H. Côté, Charbonneau et Godin, I. St-Jean, H.R. Corbeil, G. Désautels, de Montréal, J. Robitaille, A. Laflamme, W. Allard, A. St-Roch, S. Flibotte, H. Barré, Mme E. Baril, M. A. Breton, Robert, Mlle C. Lapointe, Mme et Mlle C. Lorange, familles Lachapelle, Tétrault, Landelle, F. Fecteau, A. Dutilly, E. Breton, N. Chicoine, E. Descôteaux, R. Rodier, Fortier, A. et X. Gaumond, Decelles, E. Leclerc, St-Germain Bienvenue, Bélanger, S. Tétrault, Trahan, Victor Tanguay A. Dufresne, M. Chs E. Hébert Barbeau, J.E. Denoncourt, Juneau, Gaston Despins, Lorenzo Parent, Boulé, A. Pinchaud, Delorme, Pouliot, Mmes Desnoyers, A. Daudelin, Têtu, Dufort, L. Lamothe, Deslauriers, Cordeau, Jeannotte, Goyette, Caouette, Kéroack, Girouard, Lagacé, Girouard, V. Gervais, Desmarais, Mlles A. Bousquet, M. Fontaine, Desjardins, Biron, Casavant, Drapeau, A. Lévesque, Desmarais, A. Lambert, R. Choinière, R. Morin, Charbonneau.

———:-o-:———

FEU M. THEO. VERVILLE

M. Théophile Verville est décédé mardi à l'âge de 54 ans. Outre son épouse, née Elise Touchette, le défunt laisse dans le deuil un frère Philippe, de Montréal, ainsi que trois soeurs. Ses funérailles eurent lieu hier matin à 8 heures en l'église Notre-Dame du Rosaire.

———:-o-:———

GAGNANTE

Mme Vve Charles Lemieux a été l'heureuse gagnante d'une boîte de beurre, tirée au sort, au bénéfice de l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LA REINE DES SPORTS

On nous communique les noms des personnes qui font partie des divers comités d'organisation, relativement au choix d'une reine des sports, dans la ville de Saint-Hyacinthe:

Comité honoraire: l'hon. T.-D. Bouchard, maire; T.A. Fontaine, député aux Communes; les échevins de la cité de Saint-Hyacinthe; les directeurs des différentes associations sportives locales.

Comité actif: MM. Conrad Mongeau, et René Poirier, promoteurs, Georges Scott, président du comité, Bernard Saint-Germain, comités des candidates; Yves Bousquet, comité de publicité, avec Gérard Brady; Georges Berthiaume, comité de transport; Lucien Cormier, comité des affiches; Paul Roger Ouellette, comité des rubans-souvenir; Léonard Chabot, comité des sports.

L'élection de la reine se fera samedi soir, 30 novembre.

———:-o-:———

REUNION MENSUELLE

Dimanche prochain, 1er décembre, à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, à 8 heures de l'avant-midi, réunion mensuelle des membres de la ligue des Anciens Retraitants. Le conférencier sera le R.P. Hyacinthe-Marie Reid, O.P., missionnaire au Japon, (Hakodaté), qui parlera de ses missions.

Le secrétaire

———:-o-:———

ÉTAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptême:

Novembre, 24.— Joseph-Antoine-Claude, fils d'Arthur Guilbault et d'Orise Archambault. Par. et mar. Joseph Guilbault et Antoinette Petit.

Sépultures:

Novembre, 25.— Annette Lafontaine, 37 ans, épouse de Napoléon Berthiaume.

Novembre, 26.— Soeur Alexandrine Mongeau, dite Soeur Alexandrine, des Soeurs de la Charité, décédée à l'âge de 70 ans, 6 mois et 29 jours, fille de feu Alarie Mongeau et de feu Louise Lanthier.

Novembre, 27.— Joseph Charbonneau, 57 ans, époux de Aurore Phaneuf.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Novembre, 20.— Marie-Lise Huguette, fille d'Oliva Boisvert et d'Irène Lefebvre. Par. et mar Donat Bouchard et Théodose Loranger.

Novembre, 20.— Marie-Jacqueline-Huguette, fille de Roméo Gingras et de Maria Demers. Par. et mar. Nazaire Gingras et Marie-Ange Gingras.

Mariage:

Novembre, 25.— Entre Joseph-Emile Desjardins et Béatrice Vivianne Mann.

L'AMICALE PRESENTINE

Les anciennes élèves de la Présentation-de-Marie, de cette ville, sont cordialement invitées à se réunir à la Maison Mère, mardi prochain, 3 décembre, à 7 hres 30 p.m. S.E. Mgr Desmarais présidera l'assemblée, qui promet d'être très intéressante. Répondez nombreuses et ralliez-vous à l'Amicale Présentine.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La famille Alexandre Tanguay remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Alexandre Tanguay, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

St-Louis Bonsecours

M. et Mme Paul Grenon sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph Edmond. Parrain et marraine M. et Mme Edmond Laviolette.

—M. et Mme Jean-Charles Daigneault sont les heureux parents d'un fils baptisé du nom de Joseph Louis de Gonzague Clovis. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Daigle. Porteuse la grand'mère de l'enfant, Mme Georges Daigle.

—A M. et Mme Wilfrid St-Germain, un fils, baptisé Joseph André Normand. Parrain et marraine M. et Mme Aimé Dolbec.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme J.-Baptiste Grenon. Elle laisse son époux. Elle était dame de Ste-Anne. Une foule nombreuse assistait aux funérailles et la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

———:-o-:———

Une intéressante invention, du lait on tire la crême

On vient de bréveter un surprenant système concernant la transformation du lait maigre, les restants de la fabrication de beurre et de fromage, en une substance qui peut être filée et tissée aussi bien que la laine. Avec un kilogramme de lait maigre caillé, on produit la même quantité de cette matière filée.

Une importante société industrielle italienne dans l'Italie du Nord, a déjà fabriqué au moyen de ce système, des tissus magnifiques.

Cette laine de caséine présente également un avantage pour le prix de fabrication, dont la proportion est de 3 à 8 en comparaison du prix de la laine ordinaire de brebis.

L'importance de ce système italien est très évidente, si l'on considère les énormes dépenses que l'Italie doit supporter pour l'importation de la laine des pays étrangers et l'utilisation d'un produit, tel que le lait, si largement employé en Italie.

C'est Maintenant Qu'il vous Faut ce Remède Pour Eviter les Rhumes

Formule conçue spécialement pour aider les défenses de la Nature dans le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.

CONSTITUE UNE PARTIE DU SYSTEME POUR MAITRISER LES RHUMES



N'attendez pas que le rhume se déclare—ou vous terrasse. Quand vous avez été exposé aux intempéries, faites attention à la moindre irritation du nez, au moindre éternuement—mettez dans chaque narine quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol. Employé à temps, le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes.

Le Va-tro-nol a été conçu spécialement pour aider et stimuler doucement les fonctions prévues par la Nature—dans le nez—pour éviter les rhumes et pour se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

Lorsque l'irritation a provoqué l'obstruction du nez (enchifrènement, ou catarrhe du nez), le Va-tro-nol, se répandant dans les fosses nasales, diminue l'enflure des muqueuses, débarrasse des mucosités tenaces, et apporte un soulagement agréable.

Des rhumes moins fréquents et plus courts

Notez pour votre famille que: Vicks a mis au point, spécialement pour l'usage domestique, un Système pratique pour Mieux *Maitriser* les Rhumes. Ce système dicté par le bon sens, et qui permet de diminuer la *fréquence* et la *durée* des rhumes, a été soumis à des essais cliniques par des médecins praticiens, et mis également à l'épreuve par des millions de personnes qui l'emploient journellement. Dans chaque paquet de Va-tro-nol se trouve une notice détaillée sur le Système Vicks.

Les dernières créations toujours au

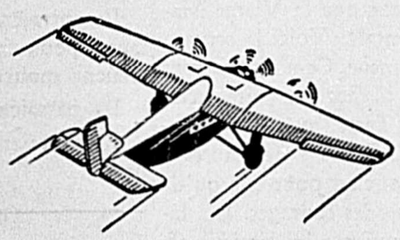
Salon Rachel

CHAPEAUX POUR DAMES

Les élégantes ne sauraient se coiffer ailleurs

57, rue Saint-François — Tél. 845F
Saint-Hyacinthe

Progrès!



London Life Insurance Company
Bureau chef à London, Ontario

Depuis 45 années consécutives, en temps de crise comme de prospérité, la London Life a chaque année augmenté le nombre de ses polices d'assurance-vie.

Les Canadiens achètent de plus en plus de cette Compagnie leur assurance-vie.

R. DUMONT, SURINTENDANT
182, RUE CASCADES
S.-HYACINTHE

Arrêtez ce Mal de Tête

Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout, 25c.

Zutoo

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Nu-Way
248 Cascades St-Hyacinthe

TÉL. 172J
JEAN-PAUL JODOIN
ASSURANCES GENERALES
Appt. Rita 55, rue S.-François

Placement attrayant
Pères Rédemptoristes
4% — 1936 45
1ère hypothèque
Prix : 100 et les intérêts courus
Paul Gonthier & Cie
Ltée
Représentant local :
OMER DUCLOS
28, RUE STE-ANNE
La Providence - St-Hyacinthe

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé** au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

A VENDRE.— Maison à 2 logements de 8 pièces chacun, système de chauffage à l'huile. Pour cause de départ. S'adresser à 66, rue Bourdages. Tél. 843W. jno.

ATTENTION.— Si vous voulez faire un bon placement sur propriété ici, en ville, vous avez deux chances contre une de faire un bon marché, soit pour vendre ou acheter, ou prêt d'argent, en vous adressant à l'Hôtel Canada, ou 16, rue S.-Paul. Gélinas et Legault, Tél. 230.

LOGEMENT A LOUER— 5 appartements remis à neuf et chauffé. Situé coins Girouard et Bernier. S'adresser à L.P. Gaucher, 335 rue Girouard. jno.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété de construction récente, située au coin des rues St-Pierre et Larocque, quartier No 5, 4 logements tous loués, bon rendement, conditions de paiement faciles.

TERRAIN A VENDRE

Magnifique terrain de 50 pieds de front, situé dans le Bourg-Joli, sur la rue Laframboise.

S'adresser à F.-A. Cabana, Louis Bourgeois Ltée, 106, rue Saint-Antoine.

CHAMBRE à louer, dans ménage tranquille. S'ad. à 257, rue Girouard. jno.

SERVANTE demande position. S'adresser au *Courrier*.

POUR une laveuse électrique parfaite, et meubles de toutes sortes, allez toujours chez Gobeille et Brouillette, 78 rue Cascades, Tél. 662.

PERDUE.— Montre de dame, en or, sur le train local, de Ste-Madeleine à Saint-Hyacinthe, ou entre gare et rue Notre-Dame. S.V.P. remettre à Mlle Bilodeau, 4, rue Notre-Dame.

DEMANDEZ DES COUPONS A VOTRE MARCHAND POUR LE TIRAGE DES BAS DE NOEL

LA VIE AGRICOLE

Notre U.C.C. diocésaine

"Caveau à légumes" — Détails fournis par un spécialiste

Il serait très avantageux pour vous, amis cultivateurs, de vous construire un caveau à légumes en vue de procurer à votre troupeau un bon hivernement.

Le caveau que je vous propose est facile de construction et à la portée de tous. Quelques charges de terre pour faire une élévation qui permettra l'égoût et le plancher est fait. Vous élevez un carré de hauteur d'homme à peu près, vous clouez deux lambris, un de chaque côté de la "solle" laissant libre l'espace qui s'y trouve. Vous remplissez cet espace libre de paille bien tassée. Vous faites un plancher de haut que vous couvrez d'un toit en forme de pignon et la charpente est terminée. Il reste l'important à faire.

Ce caveau est une maison en terre, entièrement entourée de tourbe. Vous commencez à la base, sur une largeur de quatre pieds, un mur en terre que vous montez en retrécissant pour avoir deux pieds de largeur au haut. C'est le bon moment de baisser vos "levées" de fossés et vous servir de cette terre pour faire vos murs.

L'air doit circuler dans votre caveau. Pour cela il vous faut poser des lattes tout le tour à l'intérieur distancée de deux pouces. Vous clouez ces lattes sur une planche placée de travers au haut et au bas du lambris. Il résulte un espace entre la rangée de lattes et le lambris qui permet à l'air de circuler tout le tour du caveau quand même il serait rempli. Vous pratiquez une prise d'air au bas et une cheminée d'appel au haut et c'est tout. Vous avez le local le plus favorable à la conservation des légumes, étant donné que les légumes viennent de la terre et se conservent bien dans la terre. Evidemment ce caveau fait de terre ne coûte pas cher. Vous pouvez employer, pour la charpente, du bois qui a déjà servi. Le bois que vous fournirait une vieille grange démolie ou une cabane à sucre qui veut tomber serait ce qu'il faut.

Vous ne sauriez croire combien serait utile cette construction que vous placeriez près de l'étable vis-à-vis l'entrée qui conduit à la tête de votre troupeau. Rempli de légumes ce serait pour vous un vrai magasin. En hiver, au lieu de prendre votre voiture et aller de temps en temps chez le fournisseur d'alimentation commerciale dépenser votre argent, vous iriez à votre caveau et vous trouveriez là tout ce qu'il faut pour nourrir votre troupeau sans rien dépenser.

Jean Baptiste

UTILISATION DE LA PAILLE

Il se récolte tous les ans dans la province de Québec près d'un million cinq cent mille tonnes de paille, d'avoine, de blé, d'orge, de seigle, de sarrasin et de pois. Etant donnée l'importance de cette récolte, il serait utile de connaître le mode d'utilisation le plus économique de la paille sur la ferme. Disons tout d'abord que la paille peut être employée pour l'alimentation du bétail dans certains cas spéciaux et assez rares, mais qu'en règle générale, elle devrait être utilisée principalement comme litière pour tous les animaux de la ferme.

D'ailleurs, les seules pailles qui aient quelque valeur pour l'alimentation du bétail sont celles d'avoine et d'orge, et encore seulement dans certains cas. Par exemple, on peut les employer dans les rations d'entretien à raison d'un repas par jour, pour assécher certaines vaches lorsque le vêlage approche, afin d'allonger la période de repos; dans d'autres cas, on peut les donner en petites quantités à condition que la ration soit bien équilibrée au point de vue de la protéine. Cependant, la paille ne devrait jamais être employée, même en petites quantités, à moins que l'on n'y ajoute des éléments concentrés, assez riches en azote pour compléter la ration, parce qu'elle contient très peu de matière azotée et pas beaucoup de principes nutritifs digestibles. Il n'y a dans la paille d'avoine et d'orge que 1 pour cent de protéine et 42 pour cent de principes nutritifs digestibles totaux, contre 3 pour cent de protéine et 48.5 pour cent de principes nutritifs digestibles dans le foin de mil. Les autres pailles, comme celles du blé, du seigle, du sarrasin et des pois ne devraient jamais faire partie de la ration. Il est préférable de s'en servir comme litière.

Les pailles en général sont très utiles lorsqu'elles sont employées comme litière pour toutes les catégories de bestiaux, d'abord pour tenir les animaux propres, et en deuxième lieu, ce qui est plus important, pour absorber le purin qui est la partie la plus riche du fumier. Presque tout le purin se perd lorsqu'on n'emploi pas de paille, à moins que l'on ait une fosse à purin. Par le liquide qu'elle absorbe, la litière de paille ajoute une grande quantité d'éléments solubles de fertilité au fumier de ferme. Une expérience conduite à la station expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, a montré qu'une tonne de paille employée comme litière sous des vaches a absorbé 8,000 livres d'urine. Sachant que l'urine des vaches laitières contient 20 livres d'azote soluble et 27 livres de potasse soluble par tonne, il s'ensuit qu'une tonne de paille employée en litière sous les vaches peut absorber 80 livres d'azote et 108 livres de potasse. Si l'on compte ces éléments aux prix auxquels ils se vendent dans le commerce, on voit qu'ils ajoutent à une tonne de paille une valeur de $12.20, sans compter la valeur des éléments de fertilité qui se trouvent dans la paille elle-même. En outre, la paille mélangée au fumier après avoir été employée comme litière fournit en se décomposant de la matière organique au sol. Cette matière est, comme on sait, un élément essentiel dans la production de bonnes récoltes.

Nous avons vu que la paille n'est pas très nourrissante, mais qu'elle est très utile lorsqu'elle est employée comme litière à raison de 6 à 8 livres par jour par unité animale de 1,000 livres, et ceci devrait être son mode principal d'utilisation. Ceux qui épandent de la paille dans les champs sans la mettre d'abord sous leurs bestiaux ne peuvent être approuvés, parce qu'ils perdent la partie liquide du fumier qui a une très haute valeur, et aussi parce que la paille épandue de cette façon sur le champ n'apporte au sol qu'une très faible quantité de la matière organique qu'elle pourrait lui fournir. Inutile d'ajouter que ceux qui brûlent la paille sont encore plus condamnables.

———:-o-:———

LES POMMES DE TERRE RESPIRENT

Ceux qui conservent des pommes de terre ne doivent jamais oublier que ce légume est un organisme vivant, qui respire, et qu'il y a deux époques où la respiration peut avoir une importance pratique. L'une de ces époques est immédiatement après l'arrachage, l'autre, après un réchauffement subit de la température de la cave. Cette dernière dure plusieurs jours. Pour prévenir le "ressuage", il faut donner une attention spéciale à la ventilation des pommes de terre en tas, immédiatement après l'arrachage, ainsi qu'après une élévation subite de la température, succédant à une période de temps frais. Plus la température de la cave est basse, plus la respiration s'active lorsque la température se réchauffe subitement. Il faut toujours éviter les élévations et les baisses subites de la température de la cave. Au commencement de l'automne on devrait toujours tenir les ventilateurs et les portes ouvertes pour fournir toute la ventilation possible, tant qu'il n'y a pas de risque de gelé. Quand il fait chaud, les portes doivent être tenues fermées le jour et ouvertes la nuit seulement, quand l'air est plus frais. Il faut que la ventilation soit suffisante pour tenir les pommes de terre sèches. A partir du commencement de décembre et pendant tout le reste de l'hiver, les ventilateurs et les portes doivent être tenus fermés et protégés pour empêcher que les pommes de terre ne gèlent.

———:-o-:———

La littérature américaine dans le monde

On dit que la littérature populaire américaine est aujourd'hui en décadence. En effet les statistiques prouvent qu'en 1934 furent vendus pour 3 millions de dollars seulement, tandis qu'en 1929 la vente s'élevait à 13,607,000 de dollars.

MAUVAISE SEMENCE

Il est généralement admis que l'emploi de bonne semence est essentiel à la production d'une bonne récolte, disait dernièrement le professeur Robert Summerby du Collège Macdonald dans son allocution à l'Association canadienne des producteurs de semence. Mais si l'on est généralement d'accord sur ce point on est encore loin de mettre le principe en pratique. L'examen des champs et des échantillons de semence pris dans les semoirs un peu partout, de même que l'analyse du grain livré aux élévateurs, révèlent le fait qu'un grand nombre de cultivateurs emploient encore trop de semence de pauvre qualité, d'une variété inconnue ou d'un mélange de variétés. Ils sont encore bien rares ceux qui ne prennent que la semence de la meilleure qualité et des meilleures variétés. Pour faire bien comprendre aux cultivateurs en général le rôle important de la bonne semence dans un programme agricole, il serait nécessaire d'entreprendre une vigoureuse propagande instructive et de la continuer sans trêve pendant une longue suite d'années.

———:-o-:———

L'ETOFFE DU PAYS

Les laines canadiennes classées sont tenues en haute estime par les fabricants anglais, et certains pays étrangers en ont fait de gros achats en ces dernières années. Il y a encore cependant, dans toutes les provinces du Canada, beaucoup d'éleveurs de moutons qui ne font pas classer officiellement leur laine et beaucoup de cette laine est employée à la maison. Beaucoup de filatures au centre des districts d'élevage achètent leurs laines directement des producteurs, et d'autre part les colporteurs et les magasins locaux échangent des laines pour des épiceries et d'autres produits. Les commerçants des villes sont aussi de gros acheteurs de laine. Les bas prix auxquels la laine se vend et la nécessité où les cultivateurs se trouvent de réduire leurs dépenses ont donné une grande impulsion en ces dernières années aux industries du tissage et du filage à la maison, et l'on estime que près de 5,000,000 de livres des laines produites au Canada sont tissées et cardées aujourd'hui à la maison, sur la ferme, spécialement pour faire des vêtements d'hiver. Beaucoup de filatures canadiennes emploient de grosses quantités de laines canadiennes, spécialement celles qui fabriquent des fils, des couvertures et des vêtements, — habits, pardessus, mitaines, chaussures, "mackinaws", etc. Il faut cependant que la laine canadienne soit propre, sans graines ni balles si l'on veut qu'elle rapporte le plus gros prix. C'est là un défaut auquel on a donné trop peu d'attention dans les toisons non triées.

Un écrivain "épatant"...

(*suite de la 5e page*)

s'approche.... La machine, il le sent bien, marche au ralenti....

Quand il se rase, il constate sur ses joues ce que la cuisinière appelle, sans élégance, des "fleurs de cimetière"....

Pas drôle!....

Et comme Dieu ne veut pas la mort du pécheur, l'écrivain célèbre rencontre là, à Plombières, un pauvre curé du pays de Sainte-Odile.... un curé, malade, lui aussi, qui n'avait lu aucun de ses livres.... un brave homme, bon comme du bon pain, qui ne lui fit aucun raisonnement philosophique à la noix de coco, mais lui dit simplement, un soir:

—Je crois qu'il faut nous préparer, tous les deux à paraître bientôt devant Dieu....

—Tous les deux!.... s'écrie-t-il, subitement effrayé.

—Mais, évidemment!.... Je me suis regardé dans la glace, ce matin. J'ai presque aussi mauvaise mine que vous....

—J'ai si mauvaise mine....?

—....!!

* * *

La phrase a fait son chemin la phrase logique.... fatale.... conclusion de toute vie humaine "Il faut se préparer à paraître devant Dieu."

De toute son évidence, elle travaille, elle taraude l'âme de l'homme célèbre.... riche....

....Célèbre....? riche....? Quelle ironie devant la Mort!

Et puis, célèbre de quoi....? Riche de quoi....?

Il a été toute sa vie un saliseur d'âmes.... lui qui, avec son beau talent, aurait pu.... qui aurait dû les magnifier!

Au lieu d'aider à émerger de la boue, il y a noyé ses frères.... noyé pour de l'argent.... pour ce sale argent!....

* * *

Et voilà que, peu à peu, une contrition monte en lui.....

Ce qu'il n'avait jamais compris, il le comprend....

Il en est épouvanté.... tellement épouvanté que, dans sa chambre de Vittel, le vieux prêtre alsacien le voit arriver un jour:

—Que faut-il faire....?

—Mais c'est clair comme de l'eau de roche!.... Il faut vous confesser....

—Me confesser!....

—Et surtout, réparer!....

Il eut le temps de se confesser....

—Me confesser!....

—Et surtout, réparer!....

* * *

Il eut le temps de se confesser, mais pas de réparer. Car il mourut là-bas, de congestion, d'un seul coup.... Pan!....

Et il parut devant Dieu.

Il y parut, ce riche, dans son épouvantable misère.

Il n'y eut aucune explication.

Il comprit tout de suite que, putréfié comme il l'était, il ne pouvait pas, un seul instant, songer à entrer dans la lumière éclatante qui illumine les replis les plus secrets des consciences.

Alors, de lui-même, il alla dans son purgatoire.

Il y alla presque avidemment car, ayant vu les belles âmes, si heureuses dans la blancheur du Paradis, le ciel est devenu, pour lui, le supplice de Tantale.

* * *

Là, dans le purgatoire, il souffre d'une très spéciale souffrance.

Il constate, d'une manière douloureusement aigue, le mal que sa plume a fait.... le mal qu'elle fait aujourd'hui.... le mal qu'elle fera demain....

Il voit le jeune homme.... la jeune fille.... élevés par une honnête famille française.... gardés pieusement par l'Eglise.... Ils aperçoivent, à une devanture, un de ses livres à lui.... Ils hésitent.... Ils succombent à la tentation.... Ils empoisonnent leur imagination de récits qu'ils n'oublieront jamais et qui les préparent à toutes les faiblesses.

* * *

Oh, s'il pouvait les rattraper, ces semeurs de boue!....

Mais, dès ici-bas, nous faisons de l'éternel.

Il voit les éditeurs, qui, pour gagner de l'argent, multiplient les éditions populaires.

Pour les bibliophiles, ils font des exemplaires de luxe.

Et le papier "japon" donne à tout ce qui est imprimé sur lui, même à l'ordure, une sorte d'immortalité.....

Sa souffrance alors s'exaspère.

—Combien de temps resterai-je encore ici....? demande-t-il quelquefois.

—Jusqu'au jour où la dernière feuille de ton dernier livre aura cessé de faire du mal sur la terre....

* * *

C'était un écrivain....

Un écrivain.... épatant!

Pierre L'ERMITE



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."
Lancet

Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Malas de Poker" portant n'importe quel numéro.

Le thé vert du Japon à sa perfection

"SALADA"

THÉ DU JAPON

38F

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Fournit, chaque jour:

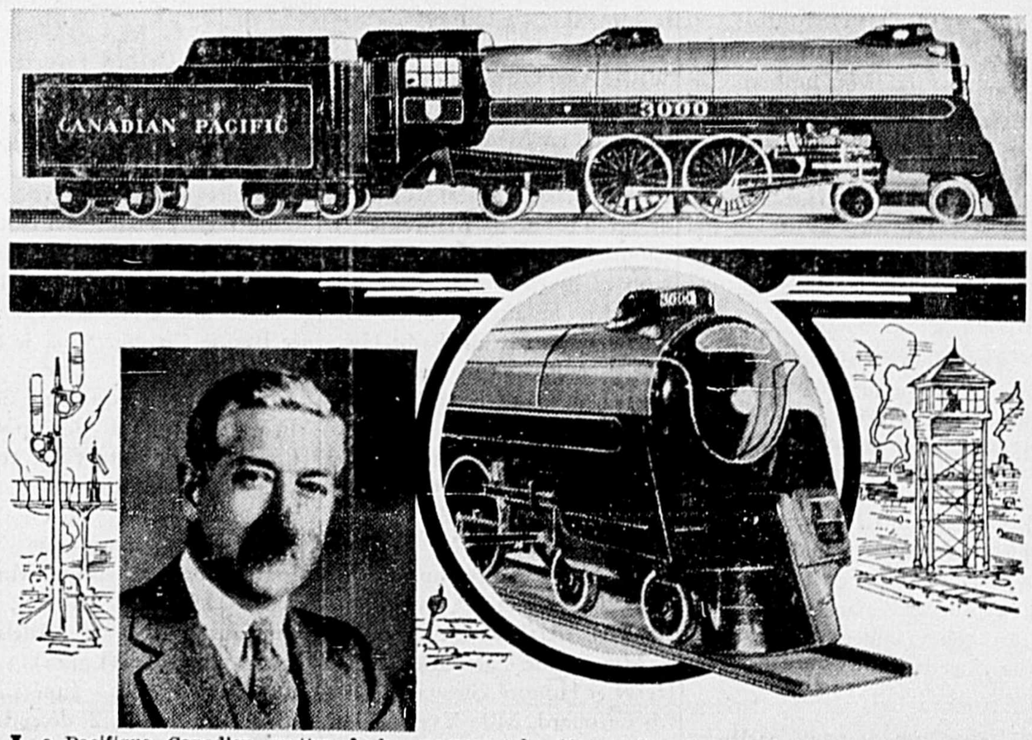
Protection à la famille sans soutien.
Education des enfants.
Remboursement de l'hypothèque sur la maison.
Revenu pour les vieux jours.

Avez-vous assez d'assurance pour VOS BESOINS?

Siège Social
TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

Locomotives aerodynamiques au C.P.R.

En service sur la ligne Montréal-Québec





Le Pacifique Canadien mettra bientôt en service des locomotives d'un type nouveau, qui se distingueront par leur légèreté, leurs lignes aérodynamiques et leur grande vitesse. Conçues par les techniciens du Pacifique Canadien qui, sous la direction de M. H. B. Bowen, directeur du service de la Traction et du Matériel, observent depuis quelque temps avec la plus grande attention tous les développements réalisés par les chemins de fer des autres pays, ces locomotives grouperont un ensemble d'avantages qui, croit-on, contribueront à solutionner plusieurs des problèmes que doivent en ce moment envisager nos compagnies de chemins de fer.

Les cinq premières de ces nouvelles locomotives, actuellement en construction à Montréal, sont destinées au service Montréal-Québec, où elles seront attelées à des wagons très légers d'un type particulier. Elles pourront atteindre une vitesse de 110 milles à l'heure lorsque l'état de la voie et la longueur ininterrompue des courses le permettront. Elles sont du type 4-4-4, c'est-à-dire que les roues sont montées en trois groupes de quatre roues chacun: quatre roues pour le chariot porteur avant, quatre roues motrices et quatre roues pour le chariot porteur arrière. Le poids total de chaque locomotive, y compris le tender, sera de 430,000 livres, soit à peu près un tiers de moins que les locomotives faisant en ce moment le même travail. La locomotive seule pèsera 250,000 livres et le tender, 180,000 livres. Il résultera de cette diminution de poids une économie sensible, non seulement dans la construction, mais aussi dans la consommation du combustible et l'entretien. Les chaudières, en acier au nickel, pourront supporter la pression formidable de 300 livres au pouce carré. Les roues motrices à elles seules, qui mesurent 80 pouces de diamètre, pèseront 120,000 livres. Ces locomotives utiliseront le charbon comme combustible. Le tender aura une capacité de 12 tonnes de charbon et de 7,000 gallons d'eau. Inutile d'ajouter que ces nouvelles locomotives aérodynamiques comporteront tous les derniers perfectionnements techniques, tels que chargeur mécanique pour l'allimentation automatique du foyer, bielles doubles, paliers à rouleaux, chauffe-eau, etc.

Les photos que nous reproduisons ici permettent de se faire une idée de l'aspect que présenteront les nouvelles locomotives du Pacifique Canadien. En bas, à gauche, nous voyons M. H. B. Bowen, directeur du service de la Traction au C. P. R.

BEAU TRIOMPHE DE M. DUPLESSIS A S.-HYACINTHE

Il est acclamé à Saint-Hyacinthe, samedi dernier, en même temps que MM. Joseph Gingras et Jean Martineau. —Les noms de MM. Taschereau et Bouchard sont hués pendant toute l'assemblée.

AUTRES ORATEURS

Me Maurice Duplessis, avocat des Trois-Rivières et chef de l'Opposition provinciale, a été acclamé à Saint-Hyacinthe samedi dernier, au cours d'une grande assemblée tenue à l'Arsenal de la rue Laframboise. Il était accompagné de MM. Joseph Gingras, avocat de Waterloo, un des chefs oppositionnistes du comté de Shefford, et Jean Martineau, avocat de Montréal, l'un des principaux lieutenants de M. Paul Gouin, chef du mouvement de l'*Action libérale nationale* dans la province.

Tous trois ont parlé en faveur de M. Octave Auclair, candidat de l'Action libérale nationale dans le comté de Saint-Hyacinthe, qui terminait une lutte des plus ardues contre l'hon. T.-D. Bouchard, député sortant du comté à l'Assemblée législative et ministre dans le cabinet de M. Taschereau.

Plus de trois mille personnes avaient envahi la grande salle de l'Arsenal, et applaudirent longuement les orateurs, ne perdant aucune occasion de huer MM. Taschereau et Bouchard, chaque fois que leurs noms étaient prononcés, manifestant parfois leur sympathie de façon si bruyante que les orateurs avaient peine à parler.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. Joseph Jodoin, maire de Saint-Damase et préfet du comté, et du Dr J.-L.-H. Pagé, ex-maire de Saint-Hyacinthe.

Adressèrent aussi la parole, en plus des orateurs nommés, MM. Raymond Dupuis, président de la Jeunesse conservatrice, de Montréal; Lorenzo Dutil, avocat de Montréal, auteur de l'ouvrage: *Le Régime de l'électricité dans la province de Québec;* J.-B. Malet, de Saint-Ours; Aimé Voghel, maire de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu; Octave Auclair, candidat de l'A.L.N., dans le comté de Saint-Hyacinthe.

A la veille des élections, a dit en résumé M. Duplessis, M. Taschereau promet la pension des vieillards, qui était réclamée depuis 10 ans par les associations ouvrières. Quant à la loi des accidents du travail, elle devrait être amendée de façon que l'accidenté ait le choix de son propre médecin.

Parlant à la classe agricole, M. Duplessis dit que le gouvernement provincial a négligé l'agriculture en cette province.

Il donna ensuite plusieurs explications des réformes que l'Action Libérale Nationale préconise et fit un appel en faveur d'un gouvernement national contre "un gouvernement qui ne mérite plus la confiance du peuple".

Les autres orateurs parlèrent successivement dans le même sens, insistant sur la nécessité pour les électeurs de Saint-Hyacinthe de se débarrasser de M. Bouchard, mais l'espace et le temps nous manquent pour donner un compte-rendu des discours.

———:-o-:———

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

est livré chaque semaine, à n'importe quel point du pays, au prix de $1.50 par année.

Une dernière assemblée de M. Octave Auclair

M. Octave Auclair, candidat de l'*Action libérale nationale* aux élections provinciales de lundi, a tenu mercredi soir, à la salle des Patins à Roulettes, rue Mondor, une grande assemblée dans le but de remercier ses électeurs et tous ceux qui, au cours de la dernière campagne, ont appuyé sa candidature. Plus d'un millier de personnes avaient tenu à se réunir à cette occasion, et n'ont cessé, des heures durant, de se réjouir du triomphe obtenu dans le Québec par les candidats de l'Action libérale nationale, qui ont réussi à donner à la province une opposition forte de 42 sièges au moins. Les principaux orateurs de la soirée furent MM. Octave Auclair, Gaétan Sylvestre, avocat, Albany Blanchard, Lionel Leblanc, Jacques Bousquet, Payette, J.-B. Malet, Ernest Chabot, et autres.

———:-o-:———

AU CONSEIL NO. 960

A l'occasion des Quarante-Heures de la Cathédrale, les Chevaliers de Colomb y feront une Heure Sainte de 9 hres à 10 hres, lundi soir, 2 décembre. Le rassemblement des membres aura lieu aux salles, rue du Palais, à 8 hres 45. C'est un devoir pour tous d'être présents.

—La Ste-Catherine sera célébrée au conseil No 960, mardi le 3 décembre. La soirée qui sera très intéressante commencera à 8 hres 30 précises. Qu'on se le dise.

—L'assemblée du mois de décembre est remise à lundi, 9 décembre, à 8 hres 30 p.m. Qu'on en prenne note et qu'on y assiste nombreux.

———:-o-:———

FUN. DE M. L. LAMOUREUX

Lundi dernier avaient lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire les funérailles de M. Lionel Lamoureux décédé à l'âge de 22 ans et 5 mois.

La levée du corps fut faite par le R.P. Gauvreau, O.P., le service chanté par M. l'abbé J.-H. Chabot, assisté des RR. PP. Gauvreau et Bégin, O.P., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Lionel Raiche, Alexandre Doyer Roger Raiche, Léo Archambault, Maurice Céré et Joseph Houle.

Outre ses parents, M. et Mme Frédéric Lamoureux, née Régina Cloutier, le défunt laisse dans le deuil cinq frères, Charles-Emile de Putnam Conn., Wilfrid, Ulric, Léopold et Robert de cette ville, sa grand'mère Mme J.-B. Cloutier, ses belles-soeurs, Mmes Charles-Emile, Wilfrid et Ulric Lamoureux.

Conduisaient le deuil ses oncles et tantes MM. et Mmes Stanislas Lamoureux de Southbridge Mass., Arthur Gadbois de Ste-Thérèse de Blainville, D. Cloutier, de Contrecoeur, Joseph Cloutier, Charles-Emile Cloutier, Hilaire Cloutier, Alphérie Cloutier, de Saint-Hyacinthe, Mme Vve Joseph Girouard, de Saint-Barnabé, Mme Joseph Lamoureux de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Samuel Lamoureux de Saint-Barnabé, Mme Eucharist Laplante Saint Thomas d'Aquin, M. et Mme Lévi Chabot; ses cousins et cousines, Mlles Lina et Eva Cloutier, M. Arthur Cloutier, M. et Mme Aimé Carpentier, MM. Hervé et Honoré Girouard, Mlle M. Girouard, Mlle Yvette Cloutier, M. et Mme Urbain Cloutier, M. et Mme René Cloutier, M. et Mme René Riendeau, M. et Mme Osias Cloutier, M. Rosaire Cloutier, M. Ernest Cloutier, Mlle Rosa Cloutier, M. A. Gérard, Lucien Lamoureux, Alfred Laplante, Paul Laplante, M. Provençal, M. Petit tous parents du défunt.

Tributs floraux: couronne de fleurs par les membres du club de récréation Goodyear.

Offrandes de messes: M. l'abbé J.H. Chabot, Mlle Marie-Jeanne Fournier, Congrégation des jeunes gens de la cathédrale, Mlle Marie Adèle Fournier, Mlle Marie Berthe Bergeron, M. et Mme Arthur Gadbois, M. Louis Philippe Gladu.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: famille J. Girouard, M. et Mme Osias Cloutier, famille Wilfrid Céré.

Bouquets spirituels: famille Joseph Cloutier, M. et Mme Samuel Lamoureux, Mme Vve Hyacinthe Languérand et sa famille.

Sympathie: M. Ovila et Clarinda Lapointe, famille Amédée St-Germain, famille Hector Sansoucy, M. et Mme Hector Lahaie, M. et Mme Donat Archambault, M. et Mme Philibert Germain, Mlle Thérèse Ledoux, Mlle Rolande Lajoie, M. et Mme J.B. Raiche, Mlle Gracia Déry, M. Roger Raiche, famille Joseph St-Georges, famille Joseph Bois, M. Léo Germain M. et Mme Gaston Frédette.

———:-o-:———

LA R. S. MONGEAU EST DECEDEE A L'AGE DE 70 ANS

La défunte avait été supérieure de l'Hôpital Saint-Charles de notre ville.— Assistante générale de sa communauté, de 1903 à 1918.— Autres supériorats.

LES FUNERAILLES

La R. Soeur Alexandrine Mongeau, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, ancienne supérieure de l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, est décédée ici ces jours derniers, à l'âge de 70 ans, dont 48 de vie religieuse. La défunte était originaire de Chambly, fille d'Alaric Mongeau et de Marie-Louise Lanthier. Elle avait été successivement supérieure de l'Hospice Sainte-Croix de Marieville, de 1903 à 1905; assistante générale de sa communauté, de 1905 à 1918; supérieure de l'Hôpital Saint-Antoine de Le Pas, Manitoba de 1918 à 1921; supérieure de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, de 1921 à 1924; supérieure de l'Hôpital Saint-Charles de Saint Hyacinthe, de 1924 à 1928; supérieure de l'Hospice Saint-Antoine de Woonsocket, R.I., de 1928 à ces dernières années, alors que son état de santé l'obligea à prendre du repos.

Ses funérailles ont eu lieu mardi dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Le service funèbre fut chanté par le R. P. E. Mongeau, S.J., neveu de la défunte. Au choeur, on remarquait M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, MM. les abbés H. Messier, H. Chabot, G. Vigneau, Maurice Godbout.

FEU M. ALMA SAVOIE

M. Alma Savoie, un des vieux citoyens de cette ville est décédé hier, jeudi, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 73 ans. Outre son épouse, née Emilie Chamberland, le défunt laisse un fils, Doria, de Farnham, ainsi qu'une fille, Mme Jean-Paul Campbell, (Laurette), de cette ville; trois frères, le Dr Upton Savoie, de Pawtucket, R.I., Omer, de Montréal et Hormisdas, de Montebello; deux soeurs, Mmes Victor Melanson, (Anna), de Saint-Guillaume et Adélard Chamberland, (Laura), de Saint-David. Les funérailles auront lieu lundi, 2 décembre, à 10 heures, à la cathédrale, sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée.

LETTRE OUVERTE...

(suite de la première page)

les rues: article 29 de la Loi de la Commission des Services Publics et article 34 de la Loi de la Commission de l'Electricité.

Or les municipalités, sauf Québec et Montréal et peut-être quelques autres que j'ignore, mais au plus dix, et c'est ce que je dis dans mon livre, avaient toutes le droit de municipaliser l'électricité sans avoir besoin de toutes ces approbations et cela ressort de la Loi des Cités et Villes et du Code Municipal tel qu'ils existaient avant ces dernières années.

On me dit que vous ne ménagez pas votre dédain et votre mépris pour les hommes de loi. Permettez-moi de vous dire que si vous êtes sincère dans l'interprétation que vous donnez aux lois, le service d'au moins un homme de loi vous serait non seulement utile, mais indispensable; d'abord pour la revision des projets que vous soumet le Procureur-Général et ensuite pour l'interprétation des lois pour lesquelles il a paru obtenir très facilement votre appui. Je crains fortement, en prenant toujours pour acquis que vous êtes sincère, qu'il ne se soit payé votre tête. Prenez mon conseil: consultez les avocats en pareille matière.

Quant aux cités de Québec et de Montréal, excusez-moi si je me cite de nouveau, à la page 151 de mon livre je dis qu'on n'avait qu'à modifier les chartes des quelques villes que l'on privait injustement du droit commun de municipaliser et cela n'aurait pas fourni l'occasion de restreindre les pouvoirs des 1500 autres municipalités de la province.

Aucun des journaux qui me rapporte votre discours ne me fournit la critique que vous avez faite de mon interprétation du mot PEUT qui est à la base de notre phraséologie statutaire. N'avez-vous pas eu l'occasion depuis que vous faites partie du ministère, et peut-être avant, de constater que le Lieutenant-Gouverneur en conseil donne à ce mot le sens que je dénonce? Etes-vous pour ou contre la dictature? N'admettez-vous pas qu'une qui n'oblige pas l'exécutif est une loi dictatoriale?

Si je ne craignais d'abuser des journaux qui voudront bien publier ma prose, je pourrais démolir tous les autres arguments de détail, erronés ou fallacieux dont vous vous êtes servi, mais je crois qu'il suffit pour maintenant d'informer le public qu'il ne reste presque plus de pouvoirs d'eau que les lois actuelles et les circonstances permettent aux municipalités d'utiliser avec avantage et que, sous le titre flamboyant d'aide à la municipalisation, on a caché des restrictions aux pouvoirs déjà existants.

Encore deux mots cependant. Avez-vous trouvé dans l'Ancien Droit quelque chose qui empêchait les municipalités de s'unir pour développer les pouvoirs d'eau? Avez-vous trouvé dans les lois nouvelles quelque chose qui oblige le gouvernement à donner les octrois de 50% que pourront demander les municipalités?

Ces questions et bien d'autres sont traitées objectivement dans mon livre, à la simple lumière des textes de loi.

En terminant, je vous réitère avec plaisir l'offre que je vous faisais au commencement de rectifier par la voie de tous les journaux qui publieront la présente lettre les erreurs dont vous me fournirez les preuves d'existence dans mon travail.

En toute honnêteté, je dois vous dire que je ne puis me chasser de l'esprit cette idée qu'il y a huit mois j'aurais trouvé en vous un grand défenseur et le meilleur propagandiste du volume "Le Régime de l'Electricité dans la Province de Québec."

Veuillez me croire, Monsieur le Ministre,

Votre dévoué,

Lorenzo DUTIL

UNE OPPOSITION SOLIDE...

(suite de la première page)

TEMISCAMINGUE	N.-E. Larivière (UN)
TEMISCOUATA	Alphonse Beaulieu (L)
TERREBONNE	Hon. L.-A. David (L)
TROIS-RIVIERES	Maurice Duplessis (UN)
VAUDREUIL	E. Sabourin (L)
VERCHERES	Félix Msesier (L)
WOLFE	H.T. Lapointe (L)
YAMASKA	Antonio Elie (UN)

M. OCTAVE AUCLAIR...

(suite de la première page)

Je remercie tout particulièrement mes organisateurs pour le bon travail qu'ils ont fait; les orateurs qui se sont dépensés pour notre cause commune; les groupements ouvriers qui m'avaient promis leur appui, et qui me l'ont donné de toutes façons, jusqu'à la dernière minute; tous ceux, enfin, qui de quelque façon ont essayé de faire triompher chez nous les idées de l'Action libérale nationale.

Octave AUCLAIR,
candidat de l'Action libérale nationale

FEU M. J. CHARBONNEAU

Dimanche dernier, le 24, est décédé à son domicile M. Joseph Charbonneau à l'âge de 57 ans. Outre son épouse, née Aurore Phaneuf, le défunt laisse dans le deuil sa mère Mme Vve Joseph Charbonneau, un fils, M. Léo Charbonneau de cette ville, deux filles, Eva et Jeannette toutes deux de cette ville, trois frères MM. Edouard, Charles et Arthur Charbonneau.

Ses funérailles eurent lieu mercredi, à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Degrandpré qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés A. Chagnon et Philippe Breton. Les porteurs étaient MM. Alphérie Jubinville, Rosaire Fortin, Joseph Benoît, Hubert Pineault, Joseph Chabot et Henry Mathieu. Conduisaient le deuil MM. Edouard Charbonneau, Léo Charbonneau, Wilfrid Phaneuf, Albany Beauregard et Emery Charbonneau.

C.-LÉON LUSSIER

(ex-professeur à l'Ecole Côté)

est maintenant au service du public pour

COURS PRIVÉS

Programme d'études commerciales, etc.

à son domicile

30, rue S.-Simon **Tél. 727m**

J.N.O.

LE

Café-Restaurant

EXCELSIOR

à 53, rue S.-François, Place du Marché

est maintenant ouvert au public.

M. Roméo Meunier, propriétaire, invite cordialement le public à venir visiter ce nouvel établissement. On y trouvera une cuisine canadienne de premier ordre, sous la direction d'un chef cuisinier d'expérience, ainsi qu'une ligne complète de restaurant.

■ **OUVERT JOUR ET NUIT** ■

Repas complets à toute heure

Une visite sollicitée

Tél. 817 :: **Encourageons les nôtres**



Quels beaux biscuits!

Quel poêle superbe!

Oui, certes—quelle merveille pour une ménagère de posséder un poêle de cuisine comme le SUPER OVAL, capable de lui assurer dans sa cuisson exactement les résultats qu'elle désire obtenir et qui est en même temps un véritable ornement dans une maison. On n'achète un poêle de cuisine qu'une fois ou deux dans le cours d'une vie, et cependant, c'est une chose dont on se sert tous les jours de l'année. Pourquoi alors ne pas acheter ce qu'il y a de mieux—c'est-à-dire un SUPER OVAL Findlay?

Sans compter qu'un poêle comme le SUPER OVAL simplifie et facilite considérablement la tâche quotidienne. Il se garde propre aisément, son fourneau émaillé se lavant comme une assiette et son dessus recuit étant d'un entretien des plus faciles. Et quels coloris! Gris et blanc, ivoire et vert ou ivoire et tan—une combinaison pour s'harmoniser avec la décoration de toute cuisine.

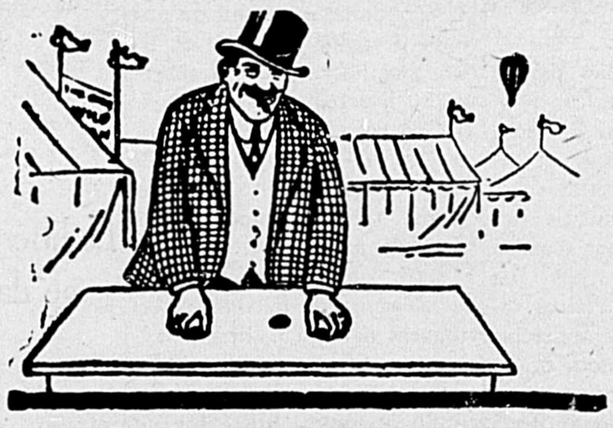
Ne manquez pas de voir le SUPER OVAL avant d'acheter un poêle. Examinez-en bien le fourneau spacieux et le profond foyer oval. Et notez bien que par ses lignes modernes, son long foyer, sa porte de cendrier et ses belles poignées *chromées*, ce poêle est le dernier cri au point de vue apparence.

Le **Findlay SUPER OVAL**

UN CHEF-D'OEUVRE EN FAIT DE POÊLES DE CUISINE

CONRAD SICOTTE

35 MONDOR ST-HYACINTHE



Ne vous laissez pas tromper!

Méfiez-vous de ceux qui vous offrent des substituts à la place du

VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS

Nous sommes les seuls distributeurs autorisés à Saint-Hyacinthe et dans la région

Confiez-nous votre commande, et vous serez sûr d'obtenir de l'Anthracite Ecossais véritable—le combustible qui a rendu confortables des milliers de foyers canadiens, tout en donnant satisfaction et permettant l'économie.

E.-J. CHARTIER

136, RUE GIROUARD — TÉL. 95

SAINT-HYACINTHE